L'ADEME
en Bourgogne-Franche-Comté

Synthèse 2019 et perspectives 2020

© Elenabs

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Blandine AUBERT
Directrice régionale de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté

On retiendra de 2019 l'accueil en région de 3 événements nationaux, portant ainsi haut et fort nos réussites collectives : au programme, la tarification incitative en milieu urbain, les Territoires à énergie positive et l'hydroélectricité.

Au-delà de ces temps forts, l'ADEME a poursuivi ses efforts, aux côtés de ses partenaires régionaux et locaux, pour décloisonner et mobiliser tous les acteurs. La formation de 130 personnes à l'accompagnement des changements permet de faire évoluer structurellement et durablement les modes de faire, pour accélérer la transition écologique.

Cette année, l'ADEME a accompagné 245 projets pour 26,5 M€ générant ainsi 98,7 M€ d'investissements.

Avec le renouvellement des élus locaux, il conviendra en 2020 de redoubler d'efforts pour acculturer, accompagner, faire avec les porteurs publics et privés de projets de transformation de notre société. En plaçant toujours au cœur le citoyen, premier acteur de ces changements.

SOMMAIRE

2 Edito
3 L'équipe
4 Synthèse en chiffres
5 - 7 Zoom : 10 ans du Fonds Chaleur
8 -10 Faits marquants 2019
11 - 12 Perspectives 2020
13 - 35 Bilan par département
36 L'ADEME en bref / Contacts

L'équipe

L'équipe de la direction régionale est composée de 25 personnes réparties sur deux sites, à Besançon et à Dijon.

DIRECTION

Directrice régionale : Blandine Aubert

Directeur régional délégué : Jean-Luc Saublet

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Coordinatrice : Cécile Colson

TERRITOIRES DURABLES

Coordinatrice : Muriel Jeanneret

Démarches transversales Energie Climat : Patricia Dubois (58, 71, 21), Laure Fontaine (25, 39 70), Muriel Jeanneret (21, 25, 90), Agnès Rondard (21), Martine Sfeir (89)

Mobilité : Muriel Jeanneret

Sites et sols pollués : Laure Fontaine

Qualité de l'air extérieur : Laure Fontaine

Adaptation au changement climatique : Patricia Dubois

ECONOMIE CIRCULAIRE

Coordinateur : Frédéric Jan

Démarches territoriales (prévention des déchets, Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage, tarification incitative) : Frédéric Jan (21, 58, 71, 89)
Prisca Van Paassen (25, 39, 70, 90)

Production durable

- **Eco-conception et économie de la fonctionnalité :** Cécile Colson
- **Ecologie Industrielle et Territoriale, prévention énergie et déchets en entreprise :** Fabien Dufaud

Consommation durable

- **Gaspillage alimentaire, alimentation durable :** Prisca Van Paassen
- **Réparation, réemploi :** Frédéric Jan

Filières et valorisation

- **Biodéchets, valorisation organique :** Prisca Van Paassen
- **Méthanisation, agriculture :** Clément Munier
- **Valorisation matière :** Cécile Colson
- **Valorisation énergétique des déchets :** Fabien Dufaud
- **Déchets du BTP :** Fabien Dufaud

MISSIONS TRANSVERSALES

Formation externe, accompagnement au changement : Agnès Rondard

Communication : Elise Aucordonnier-Melot

Observation, achats responsables : Laure Fontaine

Recherche-innovation, investissements d'avenir : Cécile Colson

Bio-économie, emplois : Lionel Combet

Santé environnementale : Martine Sfeir

Gestion administrative et budgétaire :

- **Coordinatrice Administrative et Juridique :** Emmanuelle Salazar
- **Assistantes :** Anne Jakimow
- **Gestionnaires :** Julie Bidal, Isabelle Chabeuf, Anne Jakimow, Nathalie Joly, Arangème Tisné

Correspondantes informatiques : Anne Jakimow, Nathalie Joly

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Coordinateur : Jean-Yves Richard

Efficacité énergétique et qualité environnementale du bâti

- **Secteur public :** Jean-Yves Richard
- **Habitat privé (Plateformes de Rénovation Énergétique, copropriétés, Espaces INFO→ ÉNERGIE) :** Lilian Geney
- **Professionnels du bâtiment :** Lionel Combet
- **Secteur de la santé :** Lionel Combet

Énergies renouvelables et de récupération

- **Animation énergies renouvelables et Contrats d'Objectifs Territoriaux :** Jean-Yves Richard
- **Réseaux de chaleur urbains, chaleur fatale :** Louison Riss
- **Filière bois-énergie, chaufferies bois en entreprises, réseaux de chaleur ruraux :** Lionel Sibué
- **Géothermie et solaire thermique :** Bertrand Aucordonnier
- **Electricité renouvelable et réseaux énergétiques :** Bertrand Aucordonnier
- **Hydroélectricité :** Lilian Geney
- **Projets participatifs :** Bertrand Aucordonnier

Nouvelles technologies de mobilités : Bertrand Aucordonnier

Synthèse en chiffres

Montant des projets et des aides ADEME sur 3 ans

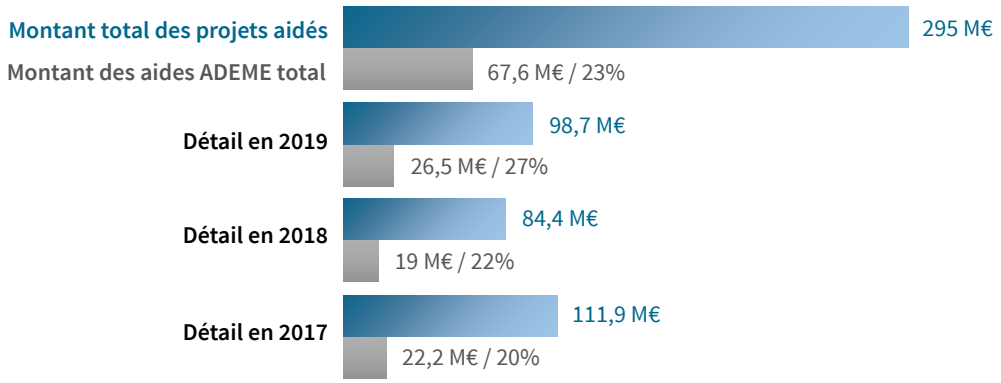

Répartition des aides de l'ADEME par thématique en 2019

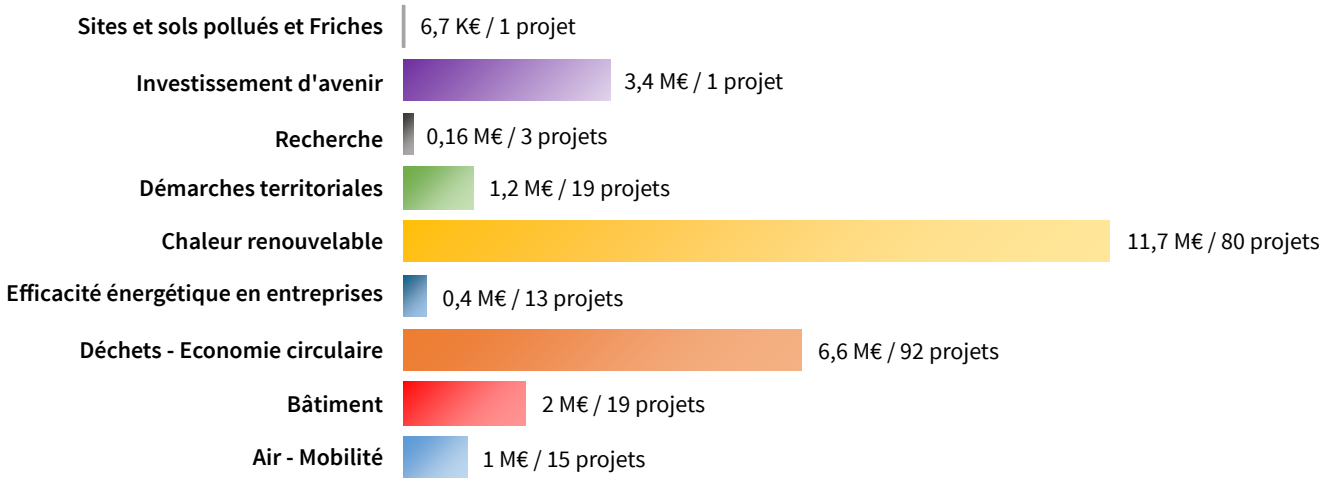

291
chargés de mission pour accompagner les porteurs de projet sur le terrain

35 %
de la population couverte par la tarification incitative

55 %
de la population couverte par les démarches territoriales d'économie circulaire

780
entreprises accompagnées par le réseau régional de la transition écologique et économique

26 %
de la population régionale engagée dans une démarche Cit'ergie

52 %
en moyenne d'économies d'énergie réalisées dans les copropriétés rénovées

15 %
soit 10 000 GWh produits : part des ENR dans la consommation finale d'énergie

172
professionnels formés par l'ADEME

Zoom

10 ans de Fonds Chaleur

Lancé en 2009, **le « Fonds Chaleur renouvelable »** a été mis en place pour **soutenir le développement de la production de chaleur issue de la biomasse, de la géothermie, du solaire thermique, du biogaz, des énergies de récupération ainsi que les réseaux de chaleur liés.**

En remplaçant des installations existantes fonctionnant avec des combustibles fossiles, en favorisant la mise en oeuvre de nouveaux équipements, en développant les réseaux de chaleur qui valorisent de manière optimale les énergies renouvelables, le dispositif du Fonds Chaleur apporte sa contribution à l'objectif du « Paquet européen climat-énergie ». Celui-ci fixe **la part des EnR à 23 % de la consommation d'énergie nationale à l'horizon 2020 et 32% en 2030.**

10 ans de Fonds Chaleur en BFC, c'est :

Plus de **132 M€** d'aides de l'ADEME

Plus de **1 000** projets aidés (études et investissements)

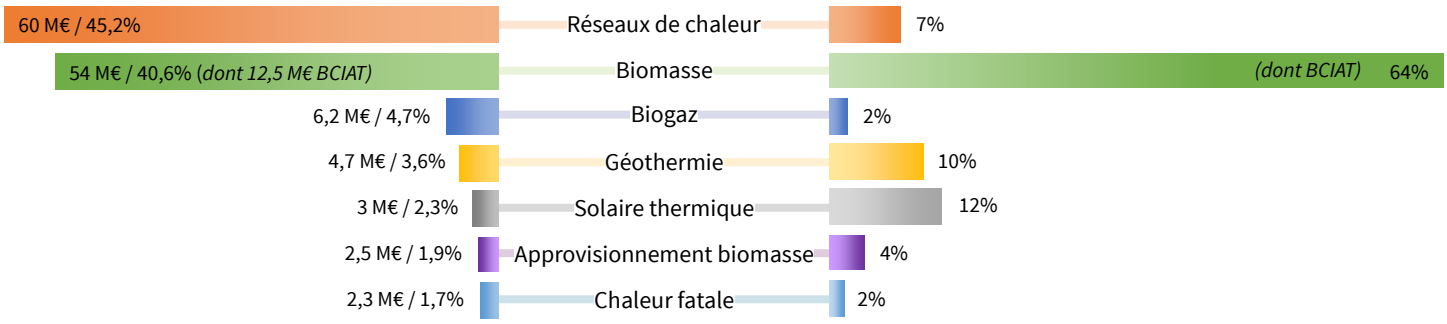

116 programmes et missions d'animation financés à plus de 50%, soit **4 M€** d'aides ADEME

499 M€ d'investissement total généré par les projets EnR&R aidés par le fonds chaleur

Plus de **100** nouvelles chaufferies biomasse et **30** créations ou extensions de réseaux de chaleur

Les projets marquants de la décennie

Dijon Métropole : 10 ans de mise en réseau

▶ Dans le cadre de son plan climat, la métropole de Dijon porte **une ambition forte du déploiement de la chaleur renouvelable.**

Après avoir mené un schéma directeur des réseaux de chaleur, la collectivité organise et planifie la desserte énergétique. **Dès 2009, profitant des travaux du tramway, la métropole met en place l'ossature principale d'un réseau de chaleur** desservant la zone nord-est du territoire. Désormais géré via une délégation de service public attribuée à une filiale de Dalkia, ce réseau nord est alimenté par l'usine d'incinération de Dijon Métropole et par une chaufferie biomasse.

Au sud du territoire, **un second réseau** géré par une filiale de Coriance, est issu du maillage et des extensions de deux réseaux historiques et est principalement alimenté par une chaufferie biomasse, mise en service en 2015.

Début 2020, les deux réseaux de chaleur urbains ont été interconnectés pour mieux valoriser la chaleur disponible de l'usine d'incinération de Dijon Métropole et faire bénéficier de son tarif avantageux à l'ensemble des abonnés du service.

Toujours en cours de déploiement, ces vecteurs énergétiques ont d'ores et déjà permis l'intégration massive d'énergies renouvelable et de récupération, qui représentent désormais **plus de 65% de l'énergie fournie.** La volonté du territoire de développer les réseaux de chaleur a permis **une baisse significative des émissions de CO_2 du secteur résidentiel/tertiaire du territoire** qui représentait à lui seul près de 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2012.

Au total, d'ici 2025, ce seront près de **100 km de canalisations qui alimenteront 40 000 équivalent-logements en chaleur.** Près de 100 M€ ont déjà été investis pour le développement des réseaux de chaleur et des moyens de valorisation thermique d'énergies renouvelable et de récupération, et d'autres extensions sont en projet.
L'ADEME, qui a déjà apporté son soutien financier à hauteur de **21,5 M€,** continue de soutenir le développement de la chaleur renouvelable sur le territoire.

Un réseau d'animateurs au service des porteurs de projets

▶ L'ADEME travaille depuis 10 ans à la création et à la montée en compétence d'un **réseau structuré d'animateurs en énergies renouvelables.**

Ces missions sont au cœur de la réussite nos programmes. **24 animateurs** sont aujourd'hui présents sur les territoires pour accompagner l'ensemble de nos cibles, des collectivités aux entreprises.

Cette prestation, financée par l'ADEME, la Région et l'Europe est **neutre et gratuite.** Au quotidien, ces spécialistes des énergies renouvelables sensibilisent, communiquent et assistent les maitres d'ouvrages de la première idée, à la mobilisation des financements jusqu'à la concrétisation des projets.

65 % de l'énergie fournie est issue d'énergie renouvelable et de récupération

100 km de canalisation d'ici 2025

21,5 M€ d'aides ADEME

Chaufferie Biomasse des Péjoces à Dijon

Chaufferie Biomasse Nevers © Thierry Bonnat

La valorisation des ressources locales et le développement du réseau de chaleur sur l'agglomération de Nevers (58)

▶ Dans le cadre d'un schéma directeur réalisé en 2011 par la municipalité de Nevers (45 000 habitants), a été mis en évidence l'intérêt de **valoriser la chaleur de récupération** issue de l'Usine de Valorisation Energétique (UVE) des déchets, située à Fourchambault, et de **développer et d'étendre le réseau de chaleur.**

A l'issue de cette démarche, la Ville a décidé de lancer une Délégation de Service Public afin de retenir un opérateur pour :

→ **Créer une chaufferie biomasse de 6 MW** approvisionnée par une filière locale ;

→ **Exploiter le potentiel de valorisation thermique de l'UVE de Fourchambault,** située à 4 km de Nevers et qui produisait déjà de l'électricité ;

→ **Étendre le réseau de chaleur** pour passer de 4 à 23 km, puis désormais à 30 km pour desservir plusieurs quartiers de Nevers, l'hôpital, des lycées et deux communes de l'agglomération (Fourchambault et Varennes-Vauzelles).

Ainsi, **le réseau de chaleur fournit le chauffage et l'eau chaude sanitaire à près de 8 000 équivalents-logements,** grâce à une énergie locale et issue à 70% de ressources d'EnR&R.

Ces évolutions ont permis **une diminution du coût du chauffage de l'ordre de 30 %** pour les abonnés historiques et une chaleur compétitive et vertueuse pour de nombreux nouveaux abonnés.

Le projet participe également aux objectifs du Plan climat de l'agglomération avec **une réduction des émissions du territoire de 14 000 tonnes de CO_2.**

L'opération globale, réalisée entre 2014 et 2020, d'un coût de 26 M€ HT a été aidée par **le Fonds Chaleur de l'ADEME à hauteur de 9,9 M€** pour la construction de la chaufferie bois, le raccordement à l'UVE et les extensions successives du réseau.

Développement du bois-énergie dans le Haut-Jura

▶ La construction de **la plateforme de stockage de plaquettes forestières de La Mouille** est un projet original porté par le syndicat mixte du canton de Morez, **participant à la réalisation des objectifs en matière de transition énergétique du Parc naturel régional du Haut Jura.**

La direction prise par le projet suit l'orientation préconisée par le Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) en matière de mise en réseau des installations bois-énergie, de mutualisation des moyens de production et de valorisation de la ressource locale.

Le but est de tendre **vers une autonomie énergétique** et d'assurer au maximum **des retombées économiques pour le territoire.**

L'équipement a été implanté sur le bassin d'approvisionnement du canton de Morez afin de répondre aux besoins en énergie de 4 chaufferies publiques et une 5ème en construction. **Un nouveau projet structurant de réseau de chaleur au bois** sur la commune de Morez devrait être lancé en 2020.

Plateforme de stockage de La Mouille © ADEME

70 % de l'énergie fournie est locale et issue d'énergie renouvelable et de récupération

14 000 tonnes de CO_2 en moins émises

9,9 M€ d'aides ADEME

Faits marquants 2019

ECONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire tend à remplacer le système actuel basé sur « je produis, je consomme, je jette » par un système basé sur des boucles de recyclage et de réutilisation des matériaux. Associées à une production et à une consommation sobres et responsables, elles limitent notre impact sur les ressources naturelles. En Bourgogne-Franche-Comté, ces trois axes sont développés avec les territoires, au travers d'appels à projets et en s'appuyant sur un partenariat étroit avec la Région. Notre ambition est ainsi de faire de l'économie circulaire un des axes principaux de la transition écologique.

Le dynamisme du réemploi en Bourgogne-Franche-Comté

▶ **Le réseau des ressourceries continue à se structurer et à s'ancrer sur le territoire.** 2 nouvelles ressourceries ont été inaugurées en 2019, à Corbigny (58) et à Maîche (25), 4 structures ont reçu des financements pour des projets d'amélioration et 6 projets importants sont en préparation (Emmaüs Pontarlier, Emmaüs Besançon, Galerie zéro déchets à Nevers, Montceau, Gray et Montbéliard).

De plus, l'ADEME va financer un poste d'animateur au sein de l'Association Régionale des Acteurs du Réemploi, récemment créée, pour poursuivre la dynamique et professionnaliser la filière. Il y a, à ce jour en région, 25 structures de type recyclerie-ressourcerie en plus du réseau Emmaüs.

Des résultats remarquables pour l'appel à projets Économie circulaire

▶ **L'appel à projets Économie circulaire lancé conjointement par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2019, a rencontré un franc succès.** Il a permis la mise en relation de 69 porteurs de projet avec l'ADEME et la Région, dont 36 ont déposé un dossier, échelonnés en deux vagues (juin et décembre). Les résultats sont très positifs avec l'accompagnement de **20 projets** sur la première session, représentant **1 million d'euros d'aides cumulées ADEME et Région.** Outre la mobilisation des acteurs sur la thématique de l'Économie circulaire, cet outil présente également l'intérêt d'améliorer l'articulation des aides entre l'ADEME et les directions développement économique et environnement de la Région.

Un premier appel à projets sur les bio-déchets

▶ **Un appel à projets « tri à la source des biodéchets » a été lancé en 2019** pour accompagner les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté au respect de l'obligation réglementaire de généralisation avant fin 2023.

4 collectivités ont répondu à l'appel à projets :

→ Pays de Montbéliard Agglomération (25) : déploiement de la gestion de proximité et phase test de collecte séparée des biodéchets sur une dizaine de communes du territoire.

→ Le SMEVOM (71) : déploiement de la gestion de proximité.

→ Le SICTOM du Val de Saône (70) : déploiement de la collecte séparée en Point d'Apport Volontaire sur tout le territoire du syndicat.

→ La communauté de communes des Rives-de-Saône (21) : test de la collecte séparée des biodéchets sur une partie de son territoire.

Cet appel à projets est reconduit en 2020.

TERRITOIRES DURABLES

Les collectivités occupent une place centrale pour relever le défi de la transition énergétique : investissements de long terme, organisation de la mobilité et des activités sur leur territoire, actions d'adaptation au changement climatique... L'ADEME les accompagne pour mieux intégrer la transition énergétique dans l'ensemble de leurs actions et pour les aider à faciliter les évolutions de comportement et à mobiliser les acteurs locaux.

© Mairie de Tramayes

De nouvelles collectivités en route pour Cit'ergie

▶ Le dispositif Cit'ergie a pour objectif d'inciter les collectivités à **renforcer leur ambition politique en matière de « Climat-Air-Energie ».** Au travers d'une démarche d'amélioration continue, il s'adapte aux besoins des collectivités, des premiers pas vers l'excellence. L'ADEME vient de renouveler les labels Cit'ergie pour Dijon et Dijon métropole, ainsi que pour Grand Chalon agglomération. La communauté de comunes Puisaye Forterre vient d'accéder au label CAP Cit'ergie.

La multiplication des Contrats de Transition Ecologique (CTE) en Bourgogne-Franche-Comté

▶ **À l'issue de l'appel à candidatures national, 7 territoires sont venus rejoindre la Haute-Côte-d'Or,** qui avait signé le premier CTE de la région en 2018. Avec une ingénierie apportée par l'État, l'ADEME, la Région et la Banque des Territoires, ils initient une démarche volontariste pour accompagner la transformation écologique concrète de leurs territoires, en co-construction avec les acteurs publics et privés. Les nouveaux territoires en CTE sont la communauté de communes de Pouilly-en-Auxois Bligny-sur-Ouche (21), le Grand Besançon Métropole (25), le Pays de Montbéliard Agglomération (25), le Grand Dole (39), la Nièvre Ligérienne (58), le Pays Vesoul Val-de-Saône (70) et le Grand Autunois Morvan (71).

Ça roule pour les territoires de Bourgogne-Franche-Comté

▶ **À travers l'appel à projets " Vélo et territoires ",** l'ADEME aide à définir, expérimenter et animer une politique cyclable. Au total, **12 territoires répartis sur l'ensemble de la région** bénéficient d'un soutien technique et d'une mise en réseau pour le développement des modes actifs dans les déplacements du quotidien. L'ADEME les a également soutenus financièrement avec **près de 1 M€.** Parmi eux, les territoires de la Haute-Saône et de la Nièvre sont particulièrement bien représentés.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté a pour stratégie d'encourager en priorité la réduction des consommations d'énergie, puis de favoriser la mutualisation des outils de production et l'investissement dans les Énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).
Cette priorisation répond à une triple logique énergétique, technique et financière. L'ADEME accompagne directement, ou par l'intermédiaire de ses nombreux réseaux de conseils, l'ensemble de ses cibles (particuliers, collectivités et entreprises) pour modifier durablement leurs comportements, pour se former et pour réaliser leurs projets.

© Orvitis

L'essor de l'hydrogène

▶ La thématique hydrogène est depuis longtemps ancrée sur la Bourgogne-Franche-Comté, notamment sur le Nord Franche-Comté avec un tissu universitaire et industriel actif. **L'année 2019 a marqué une accélération de cette filière avec la mise en place concrète du plan hydrogène de l'Etat.** A ce titre, sur la région, 2 projets de mobilité hydrogène ont été retenus dans l'appel à projets national et devraient voir le jour d'ici 2021.

Le projet de Dijon Métropole vise à développer massivement la production d'hydrogène pour alimenter des bennes à ordures et des bus. La communauté de l'Auxerrois va également convertir des bus avec la création d'une station de production hydrogène. D'autre projets, bien identifiés, pourront candidater de nouveau à l'appel à projets en 2020.

De plus, l'ADEME et la Région apportent un financement au Pôle véhicule du futur afin d'assurer une animation régionale, permettant de faire le lien entre les entreprises du secteur, les universitaires et le développement de projets.

Le développement du financement participatif

▶ **L'année 2019 a marqué le développement de la mission Etincelle,** financée par l'ADEME et la Région et animée par l'association Coopawatt. Cette mission a pour but d'informer un large public autour de la production citoyenne d'énergie, d'accompagner l'émergence de projets et de créer un réseau d'acteurs sur le sujet. Le développement de projets énergétiques avec un financement participatif et citoyen connaît un réel engouement et de nombreuses demandes d'accompagnement émergent, notamment de la part des collectivités.

En 2019, Coopawatt a accompagné **40 initiatives sur la région,** principalement sur le photovoltaïque, et a sensibilisé **environ 200 personnes** lors de différentes manifestations.

La naissance d'un nouveau centre de ressources régional du bâtiment durable

▶ Le Pôle Energie Bourgogne-Franche-Comté est issu du regroupement des 2 structures régionales précédentes.

Il accueille un nouveau directeur et une équipe consolidée de 12 personnes. Il se dote également d'une gouvernance étendue aux professionnels du bâtiment et compte désormais l'Agence Régionale de la Santé parmi les principaux financeurs, aux côtés de l'ADEME et de la Région.

Le pôle a pour missions de mobiliser les professionnels de la construction et de l'urbanisme sur les enjeux de la transition écologique et énergétique, d'accompagner l'évolution de leurs pratiques professionnelles et d'œuvrer plus largement au développement d'une culture générale des acteurs de la filière sur le thème du bâtiment durable.

Son activité est notamment renforcée sur l'accompagnement des territoires de projet, celui des acteurs de la santé, le développement de la démarche " Quartiers et bâtiment durables " et l'emploi des matériaux biosourcés dans le bâtiment.

STRATÉGIE ENTREPRISES ET ACTEURS ÉCONOMIQUES

L'urgence climatique et la raréfaction des ressources imposent de travailler sur l'efficience des modèles de production, tournés vers une sobriété de la matière et énergétique, sur des produits et des services éco conçus, sur l'évolution de modèles économiques, pour permettre aux entreprises de se développer durablement.
Dans cette perspective de transition écologique et économique, l'ADEME et la Région unissent leurs moyens pour accompagner les entreprises.

© SIMIRE

Le dynamisme du réseau Régional de la Transition Economique et Ecologique (RT2E)

▶ Le réseau, animé par l'ADEME et la Région, est composé d'une trentaine de conseillers en transition énergétique et écologique (TEE) qui accompagnent les entreprises de la région, quelles que soient leur taille et leur activité. L'année 2019 a permis de mettre en avant l'offre proposée via un catalogue d'actions en ligne.

Grâce à ce réseau, **81 672 entreprises** ont été destinataires d'informations, **6230 entreprises ont été sensibilisées et 844 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.**

Le RÉseau Lien Inter-Entreprises Régional (RELIER)

▶ Le réseau RELIER Bourgogne-Franche-Comté, animé par l'ADEME et la Région et réunissant les animateurs de démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT), a été réactivé en 2019. Il poursuit l'objectif de **montée en compétences des acteurs de l'EIT** et de partage d'expériences sur la mobilisation et l'accompagnement des acteurs économiques d'un territoire. Les opérations d'EIT ont pour but de mettre en place des opérations de mutualisations d'équipements et de services ainsi que d'améliorer l'efficacité matière d'un territoire.

Le développement des " Énergies Renouvelables et de Récupération " en entreprises

▶ Le secteur de l'industrie représente 22% des consommations finales d'énergie et dépend encore massivement des énergies fossiles. Dans ce contexte, l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont mis en place **une mission d'accompagnement de ce secteur pour la récupération de chaleur fatale et le déploiement des énergies renouvelables** (bois énergie, solaire thermique/photovoltaïque).
Ce programme triennal, complémentaire aux interventions des Chambres de Commerces et d'Industrie, est assuré au sein de l'Agence Economique Régionale (AER) qui est à l'écoute des entreprises porteuses de projets.

FORMATION, COMMUNICATION, ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté attache une grande importance à l'accompagnement humain, la co-construction de projets avec les acteurs de terrain et la formation. Tout au long de l'année, elle cherche à répondre au mieux aux besoins de ses différents publics et à être force de proposition pour avancer ensemble.

Inventons et construisons ensemble la transition énergétique et écologique (TEE)

▶ Les approches techniques sont insuffisantes pour accélérer la TEE et nous devons prendre en compte **les dynamiques humaines et sociales.** L'ADEME BFC a donc accompagné la montée en compétences et soutenu **plus de 130 acteurs** accompagnants de la TEE sur la région dans leurs changements de pratiques. Et nous constatons déjà une transformation profonde avec l'envie d'inventer et de construire ensemble les recettes pour accélérer la TEE dans les territoires de Bourgogne-Franche-Comté.

Le bilan de la formation en Bourgogne-Franche-Comté

▶ Au-delà du soutien technique et financier, l'ADEME accompagne également les acteurs du territoire à monter en compétences grâce à une offre de formation dédiée. En 2019, **18 formations, avec au total 23 jours de formation, ont bénéficié à 172 professionnels.** Les formations sont de natures très diverses et couvrent un large champ. L'année 2019 a tout particulièrement permis d'accompagner les territoires sur les démarches Climat-Air-Energie et sur l'adaptation au changement climatique.

Les rencontres de l'ADEME BFC

▶ Afin de maintenir le lien avec les acteurs de la TEE, apporter des connaissances techniques et partager des retours d'expériences, l'ADEME organise chaque année quelques événements régionaux. En 2019, une journée sur le biogaz a regroupé 300 personnes à Beaune, la tarification incitative a réuni 120 personnes sur deux jours à Besançon, la 7ème rencontre de l'hydroélectricité en BFC a rassemblé 250 personnes à Nuits-Saint-Geoges et 130 chargés de mission des réseaux CEP, ENR et Territoires ont passé une journée à cogiter et à produire à Dijon.

Projecteur sur les copropriétés

▶ L'ADEME a dédié une campagne à la sensibilisation et à l'accompagnement des copropriétés, notamment des conseils syndicaux et des syndics, pour **les inciter à s'engager dans une démarche de rénovation énergétique globale de leur copropriété.** Divers supports ont ainsi été réalisés, valorisés et mis à disposition : **le guide** « Réussir une rénovation énergétique en copropriété » et **4 vidéos pédagogiques** qui se focalisent sur un exemple précis de rénovation énergétique réussie en copropriété.

Perspectives 2020

En 2020, l'ADEME prévoit d'investir 22M€ en Bourgogne-Franche-Comté pour poursuivre l'accélération de la transition écologique auprès des acteurs publics et privés.

Voici en quelques lignes les principales nouveautés.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Les régimes alimentaires évoluent, le climat aussi... avec quels impacts sur l'agriculture régionale ?

▶ L'ADEME a initié, en concertation avec la Région, la DRAAF et la chambre régionale d'agriculture, une démarche collective pour partager les constats et travailler sur une vision la plus partagée possible de l'avenir des filières agricoles et alimentaires. L'objectif est **d'anticiper les évolutions à engager pour s'adapter aux changements alimentaires et climatiques.**
Rendez-vous courant 2020 pour un atelier de concertation des acteurs régionaux et fin 2020 pour le rendu de ces travaux.

Mieux connaître la méthanisation en BFC

▶ La Bourgogne-Franche-Comté compte **62 installations de méthanisation** en fonctionnement fin 2019.
Une assistance technique a été lancée pour mieux connaître le fonctionnement et le bilan économique réels de ces installations quelques années après la mise en service, pour mieux cerner l'impact agronomique des cultures intermédiaires et pour tester des pistes de développement possible, comme le biogaz carburant. Ces travaux se dérouleront sur toute l'année 2020.

TERRITOIRES DURABLES

La mobilisation des nouveaux élus

▶ L'année 2020 sera marquée par les élections municipales et l'arrivée de nouvelles équipes aux responsabilités communales et intercommunales.

L'équipe de l'ADEME se mobilisera, aux côtés de ses partenaires, pour sensibiliser, informer et accompagner ces nouveaux élus, et en particulier ceux qui mettront la transition écologique au cœur de leur projet.

L'Adaptation au Changement climatique : une nécessité !

▶ En 2020, la direction régionale accompagnera prioritairement les territoires et les acteurs agricoles et initiera **une mobilisation transversale de tous les acteurs.**

Pour aider les territoires à s'approprier les enjeux, l'ADEME met à disposition **la boîte à outils TAACT** (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) ainsi que des formations. En complément, **les ateliers ADAPT',** développés par l'ADEME et Alterre pour mobiliser les partenaires et élus d'un territoire, seront reconduits en 2020.

Les territoires pourront aussi échanger autour de la climatologie urbaine, dans le cadre **du programme SAVE IFU** coordonné par l'Université de climatologie de Dijon et le laboratoire ThéMa. Par ailleurs, l'ADEME poursuivra son soutien à la Chambre régionale d'agriculture pour structurer **le pôle « PRAACTIQUE »,** afin d'outiller et former les conseillers agricoles.

Enfin, l'ADEME initiera **un groupe ressource régional** avec les partenaires scientifiques, institutionnels et économiques afin de construire une vision partagée des actions structurantes à mener.

2020

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le développement des énergies renouvelables

▶ En France, la production de chaleur représente la moitié des consommations d'énergie.
Elle repose encore principalement sur les combustibles fossiles, alors que notre pays et notre région ne manquent pas d'alternatives.

Le Fonds Chaleur contribue aux objectifs du paquet européen énergie-climat, qui consiste à **porter la part des EnR à 32% de la consommation énergétique nationale d'ici à 2030.**

Les réseaux de chaleur

Pour atteindre cet objectif, l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté souhaite inciter **l'extension des réseaux de chaleur existants** en finançant notamment les schémas directeurs.
A travers ce document, la collectivité réalise et partage un exercice de prospection sur le devenir de son réseau à l'horizon d'une dizaine d'années.

Un club des collectivités gestionnaires de réseaux de chaleur urbains sera également lancé en 2020 par l'ADEME afin de créer un lieu de partage d'expériences.

La chaleur renouvelable

Une partie du Fonds Chaleur sera consacrée à **renforcer les dynamiques locales** sur la chaleur renouvelable.

Les contrats de développement des énergies renouvelables

L'ADEME lancera également de nouveaux appels à candidatures pour la signature de **contrats de développement des énergies renouvelables.**
Ces contrats visent à développer, sur une période de 3 à 6 ans et sur un territoire ou un patrimoine défini, **un ensemble de projets de production de chaleur renouvelable issus de plusieurs filières** (biomasse, solaire thermique, géothermie, réseau de chaleur…). Ils sont assortis d'un engagement de la structure porteuse à réaliser les projets identifiés sur son patrimoine ou son territoire.
Deux premiers contrats devraient être signés au premier semestre 2020.

STRATÉGIE ENTREPRISES ET ACTEURS ÉCONOMIQUES

La stratégie bioéconomie

▶ Face aux principaux risques environnementaux (changement climatique, perte de biodiversité, érosion des sols, épuisement des ressources, vulnérabilité alimentaire du territoire), l'ADEME s'engage dans l'élaboration d'une **Stratégie Régionale de la Bioéconomie** pour accompagner le territoire régional sur les enjeux de transition de notre société.

Cette stratégie a pour ambition de mobiliser les acteurs sur les sujets majeurs et emblématiques qui pourraient ouvrir la voie à une mutation de notre économie, pour aller vers un modèle de société économe en ressources, sobre en carbone, et présentant un impact soutenable et limité pour l'environnement.

Elle vise donc à valoriser l'emploi d'énergies renouvelables et de ressources produites à partir de la photosynthèse et repose sur des modes de production et de consommation compatibles avec les limites de la planète et les besoins des générations futures.

Accompagner les mutations économiques

▶ **L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)** propose un modèle entrepreneurial innovant, permettant aux entreprises de concilier leur développement et les enjeux sociaux et écologiques.
L'enjeu est de sortir du modèle économique dominant « produire plus pour gagner plus » qui a un impact considérable sur la consommation des ressources.

Pour cela, il est nécessaire d'établir **une nouvelle relation entre l'offre et la demande,** plus éco-efficiente, en s'adaptant aux besoins réels du client final et en augmentant la dimension de service.

Pour parvenir à cette mutation et soutenir les initiatives, l'ADEME, aux côtés de la Région et avec l'appui de l'Agence Economique Régionale BFC, conçoit un dispositif d'accompagnement des dirigeants qui sera opérationnel dès 2020.

Bilan par département

CÔTE-D'OR

Montant des projets et des aides ADEME sur 3 ans

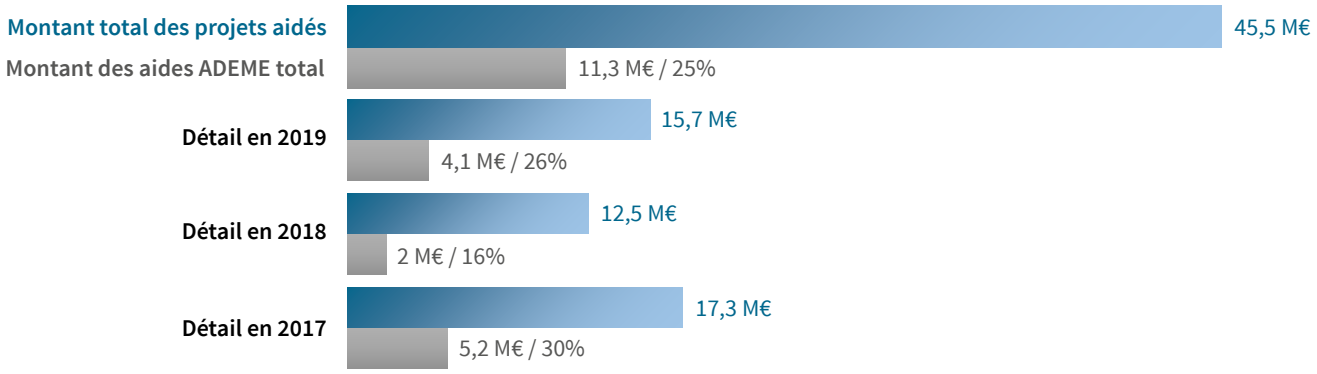

Répartition des aides de l'ADEME par thématique en 2019

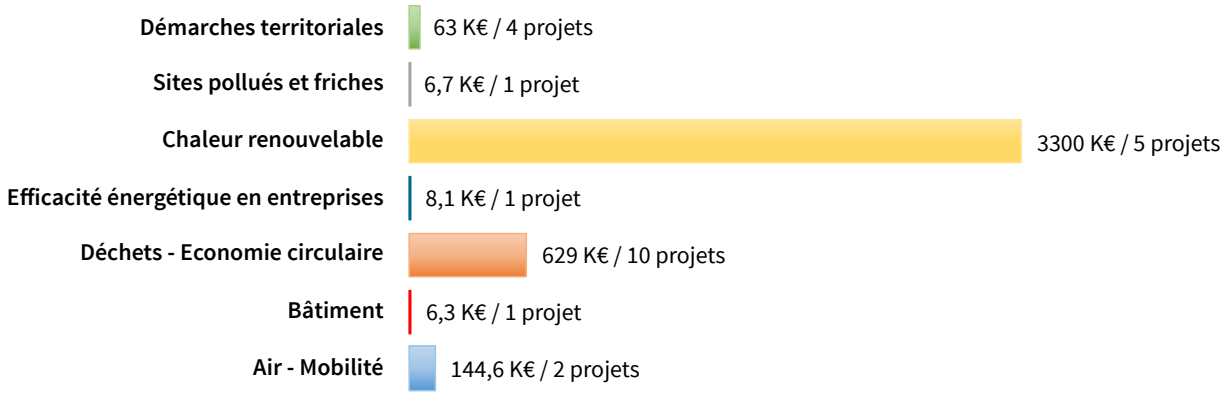

Les projets accompagnés par l'ADEME

ECONOMIE CIRCULAIRE

Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ▶ Dijon Métropole est engagée dans la démarche et a été accompagnée par l'ADEME sur la période 2017-2019. Un bilan du programme sera produit au premier semestre 2020.

Valorisation organique des biodéchets ▶ Dans le cadre de l'appel à projets « tri à la source des biodéchets », l'ADEME soutient financièrement la communauté de communes des Rives de Saône qui réalise, depuis septembre 2019, une phase de test de la collecte séparée des biodéchets sur son territoire.

Tri des déchets ménagers ▶ Dijon Métropole est lauréat de **l'appel à projets CITEO** pour le passage en extension des consignes de tri. L'échéance du passage en extension est fixée à 2022.

Tarification Incitative (TI) ▶ **20 % de la population départementale** est couverte par la TI avec de bons résultats techniques et financiers. Les communautés de communes Terre d'Auxois et Auxonne-Pontailler Val de Saône conduisent actuellement des études qui pourraient aboutir à la généralisation de la redevance incitative suite à la fusion des intercommunalités.

Alimentation et lutte contre le gaspillage alimentaire ▶ Le Département a été accompagné pour lancer un programme dans les établissements sociaux et médico-sociaux. La Banque alimentaire de Bourgogne a également été soutenue pour construire de nouveaux locaux à Dijon.

Méthanisation ▶ 10 installations de méthanisation sont en fonctionnement, dont 9 qui valorisent le biogaz en cogénération et une directement en combustion. Actuellement, la dynamique est forte dans le département avec différentes typologies de projets :

→ **Des petits projets à l'échelle d'une ferme** (deux projets sont en cours de construction à Saussey et Essarois) ;

→ Des projets plus importants, **regroupant plusieurs exploitations agricoles, avec une valorisation de biogaz en injection dans le réseau de gaz naturel** (projets autour d'Auxonne et de Montbard) ;

→ **Des projets portés par des agriculteurs céréaliers** basés principalement sur **des cultures énergétiques.**

L'ADEME est également partenaire de **Methanov,** plateforme de recherche-développement autour de la méthanisation, créée par Agronov, SATT Sayens et AgroSup, pour développer des programmes de recherche et apporter un appui aux installations de la région.

Installation de méthanisation du GAEC Schneider à Salives

TERRITOIRES DURABLES

Démarches territoriales intégrées énergie-climat

▶ La Métropole et la Ville de Dijon viennent d'obtenir le renouvellement de **leur labellisation Cit'ergie.**

Les intercommunalités de Beaune Côte et Sud et de Gevrey-Chambertin Nuit-Saint-Georges, toutes deux en démarche d'élaboration de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), se sont engagées dans la labellisation Cit'ergie pour accélérer et amplifier leur politique énergie climat.

Par ailleurs, la Côte-d'Or compte à présent deux territoires engagés dans des **Contrats de Transition Ecologique** : La Haute Côte-d'Or, qui réunit les intercommunalités du Montbardois et du Chatillonnais, et la communauté de communes de Pouilly-en-Auxois Bligny-sur-Ouche.

Territoires à énergie positive

▶ Les communautés de communes de Pouilly-en-Auxois Bligny-sur-Ouche et de Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges bénéficient d'une aide à l'ingénierie de l'ADEME, dans le cadre d'un partenariat ADEME-Région. Cette dernière a été accompagnée à titre expérimental sur la mobilisation des acteurs à l'adaptation au changement climatique par l'association Alterre BFC et l'ADEME.

Sites et sols pollués ▶ L'ADEME a accompagné la reconversion de la friche industrielle d'Is-sur-Tille en vue de la création d'un éco-quartier.

Mobilité ▶ La communauté de communes des Rives de Saône conduit une politique volontariste en matière de mobilité rurale et est lauréate de l'appel à projets Tenmod avec son projet « Bougeons autrement », ainsi que de l'appel à projets mobilité rurale pour le développement de solutions de mobilités actives favorisant l'intermodalité.
La communauté de communes Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges est lauréate de l'appel à projets « Vélo et Territoire ».
Enfin, **19 bornes de recharge** pour véhicules électriques ont été installées par le SICECO et ont bénéficié d'un financement de l'ADEME.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Conseillers en énergie partagés (CEP) ▶

5 conseillers accompagnent les communes sur la maîtrise de l'énergie : une personne au sein de Dijon Métropole et 4 au Syndicat d'Energie de Côte-d'Or (SICECO) pour le reste du département.
Au total, **196 communes** ont adhéré au service de Conseil en énergie partagé, **soit 28% des communes éligibles.**

Les Espaces INFO→ ENERGIE ▶

L'association Bourgogne Energies Renouvelables et le Parc du Morvan (pour le secteur Morvan) sont soutenus pour assurer ce service et accueillent 5 conseillers INFO→ENERGIE, membres du réseau national FAIRE, pour renseigner les particuliers dans les projets de rénovation énergétique de leurs logements.

Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé

▶ 3 plateformes sont en fonctionnement et sont portées par Dijon Métropole, le Pays beaunois et le Pays Seine-et-Tilles.

Bois énergie et réseaux de chaleur ▶

On compte au niveau départemental plus de **140 chaufferies collectives et industrielles** fonctionnant au bois déchiqueté ou aux granulés, totalisant plus de **137 MW.**

L'ADEME accompagne depuis plusieurs années **le déploiement ambitieux des réseaux de chaleur de Dijon Métropole,** qui poursuivent leur développement et seront interconnectés dès 2020 pour faire bénéficier à l'ensemble des usagers de la chaleur compétitive issue de l'incinération des déchets. A noter également que la régie chaleur du SICECO a mis en service en 2019 son **premier réseau de chaleur alimenté au bois à Bligny-sur-Ouche.**

Copropriétés ▶ Dans le cadre de la mise en place de sa Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique, Dijon Métropole mène, en partenariat avec l'association Bourgogne Energies Renouvelables, une animation efficace des acteurs de la copropriété. En coordination avec l'ANAH et la Région, cette animation a abouti à la réalisation de projets exemplaires, notamment la rénovation au niveau énergétique BBC de la copropriété Chateaubriand.

Rénovation BBC de la copropriété Chateaubriand à Dijon
© Groupement Gustave - Aéropix

Récupération de chaleur fatale ▶ L'usine d'incinération de Dijon Métropole va augmenter significativement la quantité d'énergie injectée sur les réseaux de chaleur, en privilégiant la valorisation sous forme de chaleur à la production d'électricité.

Hydrogène ▶ Le projet de Dijon Métropole a été retenu dans le cadre de l'appel à projets national de l' ADEME sur la mobilité hydrogène. La métropole souhaite développer un écosystème constitué de deux stations de production d'hydrogène afin d'alimenter des bennes à ordures et des bus.

Hydroélectricité ▶ Une quinzaine d'installations de faible puissance sont en fonctionnement sur le département. Le potentiel de développement est présent mais faible. L'ADEME poursuit son accompagnement aux porteurs de projets en s'appuyant sur l'association ADERA.

En 2020, deux projets d'hydroélectricité sont envisagés sur la Tille et l'Ouche.

Centrale hydroélectrique de Tart-l'Abbaye - Gaec du Pré Couvent

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Des acteurs et des entreprises se mobilisent sur le territoire, pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE), de la compétitivité et de l'emploi.

Un accompagnement de proximité des entreprises du département ▶ En 2019, on dénombre **481 entreprises sensibilisées et 95 entreprises accompagnées sur des projets de TEE.**

Un accompagnement de chargés de mission experts sur l'éco innovation pour soutenir les démarches d'éco-conception et d'économie de la fonctionnalité ▶ **26 projets** ont été accompagnés en 2019. Depuis 2019, la nouvelle mission pour les projets complexes sur la chaleur fatale et le développement des ENRr a déjà permis d'accompagner **17 entreprises.**

Ecologie industrielle et territoriale (EIT) ▶ Une dynamique est en cours, animée par la communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon et lancée mi 2019. Celle de Dijon métropole, suite aux diagnostic de 2018, est entrée dans une phase plus opérationnelle.

Une mobilisation autour de « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts » ▶ 8 entreprises de la Côte-d'Or sont engagées sur 27 à l'échelle régionale, comme Aluconcept, STPI, CORDEN PHARMA, SOBEM et Jacquenet Malin.

Une mobilisation des acteurs sur la transition énergétique ▶ **Les deux chaufferie bois,** des entreprises Fruytier Bourgogne et La Roche en Brénil, produisent 15 MW et ont bénéficié de 3 M€ d'aide de l'ADEME en 2019.

Développement de projets économiques basés sur l'économie circulaire ▶ Par exemple, l'entreprise Vitis Valorem œuvre à la création d'une filière de valorisation matière des sarments de vigne et l'entreprise Renolit Ondex a investi pour augmenter la part de matière première recyclée dans ses fabrications.

Une dynamique autour du développement endogène de projets de territoire ▶ L'animation est réalisée par le Pôle d'Economie Solidaire. Les territoires concernés sont la communauté de communes Auxonne-Pontailler Val de Saône et la communauté de communes Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges.

Bilan par département

DOUBS

Montant des projets et des aides ADEME sur 3 ans

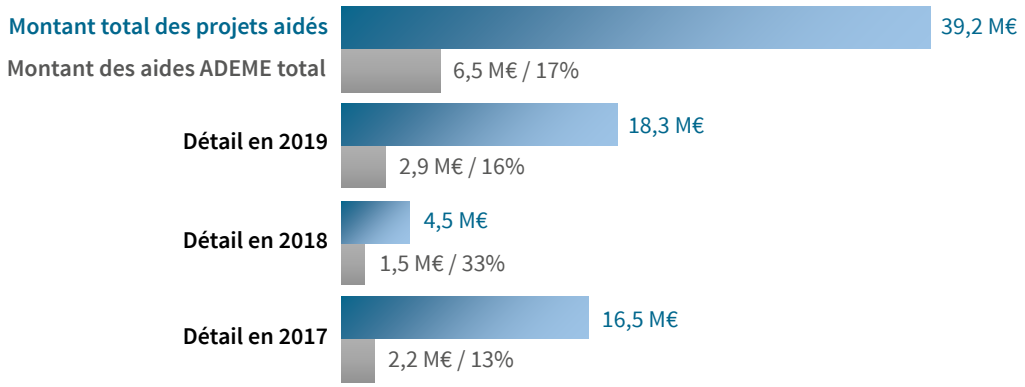

Répartition des aides de l'ADEME par thématique en 2019

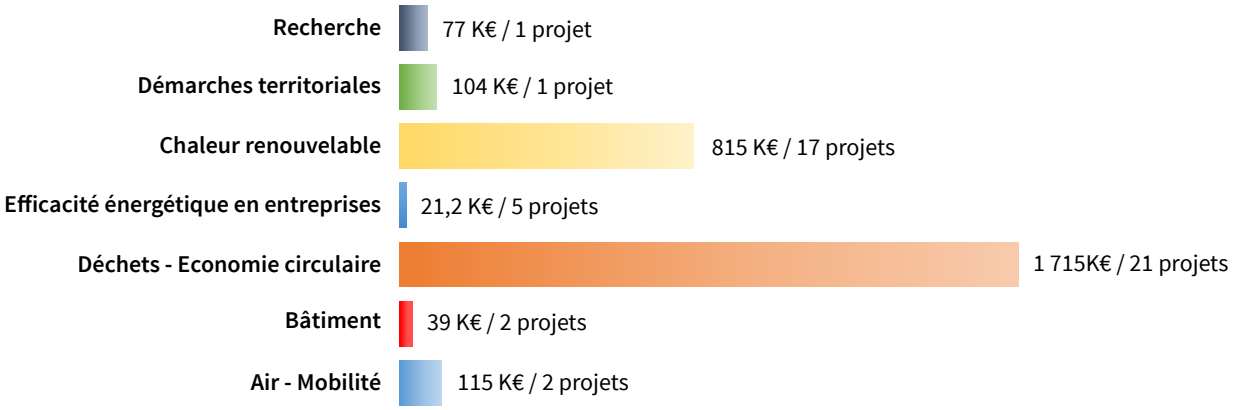

Les projets accompagnés par l'ADEME

ECONOMIE CIRCULAIRE

Tarification Incitative (TI) ▶ **La quasi-totalité du département du Doubs fonctionne en tarification incitative.** La Métropole de Besançon est la collectivité urbaine historique à avoir mis en place une redevance incitative.

L'ADEME poursuit son soutien dans le cadre d'un projet d'accompagnement en habitat vertical, en partenariat avec la collectivité et les bailleurs sociaux.

Par ailleurs, Pays de Montbéliard Agglomération réalise actuellement une étude pour définir le scénario de tarification incitative le plus adapté sur son territoire.

Et la communauté de communes du Grand Pontarlier met actuellement en œuvre la TI.

Valorisation organique des biodéchets

▶ L'ADEME soutient une étude de faisabilité de la collecte séparée, portée par le Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets (SYBERT), pour le compte de ses trois adhérents.

Elle accompagne également le Pays de Montbéliard Agglomération au déploiement de la gestion de proximité et à une phase test de collecte séparée des biodéchets sur une dizaine de communes de l'agglomération.

Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ▶ Deux syndicats de traitement des déchets sont accompagnés par l'ADEME :

→ Préval Haut-Doubs, qui a mis en place de nombreuses actions sur son territoire, tant à destination du grand public que de ses collectivités adhérentes, comme notamment « L'art de la récup », évènement innovant réalisé en 2018 sous la forme d'une exposition itinérante avec concours et ateliers participatifs, visites scolaires, artistes bénévoles...

→ Le Syndicat mixte de Besançon et de sa région (SYBERT), qui a lui aussi mis en place de nombreuses actions sur son territoire telles que le déploiement de l'utilisation de couches lavables auprès des crèches privées et publiques ou le Salon Objectif déchets à destination des professionnels en 2018.

Les deux syndicats sont également à l'origine et accompagnent les projets de ressourceries sur leurs territoires : Maîche, Emmaüs Pontarlier et Emmaüs Besançon. A noter également un projet de ressourcerie sur Montbéliard, porté par l'ensemblier DéFI, en lien avec le Pays de Montbéliard Agglomération.

Tri des déchets ménagers ▶ L'ADEME a accompagné les investissements pour moderniser le centre de tri de Besançon, afin de mettre en œuvre l'extension des consignes sur le territoire du SYBERT.

Elle soutient également une étude sur le devenir de l'Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères du Pays de Montbéliard Agglomération.

Alimentation et lutte contre le gaspillage alimentaire

▶ LADEME a accompagné la Banque alimentaire pour l'acquisition et l'aménagement de nouveaux locaux à Montbéliard. Elle soutient Préval pour l'expérimentation d'un laboratoire de transformation afin de valoriser les invendus sur le périmètre de la communauté de communes du Grand Pontarlier.
L'ADEME soutient également les Projets Alimentaires Territoriaux de la Métropole de Besançon et du Pays de Montbéliard Agglomération.

Méthanisation ▶ Le département compte aujourd'hui **10 installations agricoles** sur les 62 actuellement en service au niveau régional. Le département compte une 11ème installation sur la STEP du Port-Douvot à Besançon, dont le chantier de transformation a débuté et qui injectera le biométhane produit dans le réseau de gaz de Besançon.

TERRITOIRES DURABLES

Démarches territoriales intégrées énergie-climat

▶ La Ville de Besançon est la première collectivité française à avoir été labellisée Cit'ergie Gold à 2 reprises. Le Grand Besançon est également labellisé Cit'ergie.

En 2019, Grand Besançon Métropole et le Pays de Montbéliard Agglomération ont construit puis signé un Contrat de Transition Ecologique pour mobiliser l'ensemble des acteurs de leurs territoires.

Territoires à énergie positive

▶ 2 territoires se sont engagés en 2015 et ont bénéficié, avec le soutien de l'ADEME et de la Région, d'une aide à l'ingénierie de l'ADEME : la communauté de communes Loue-Lison et Grand Besançon Métropole, associé à la communauté de communes du Doubs baumois.

Mobilité ▶ En 2018, le Pays du Doubs central a été lauréat de l'**appel à projets « Mobilité rurale »**.pour son projet d'autopartage couplé à son transport à la demande.
A noter l'action volontariste du Grand Besançon qui a mis en place **un poste de conseiller en mobilité** pour faciliter les plans de déplacement des entreprises.

En 2019, la Ville de Bethoncourt a été lauréate de **l'appel à projets « Vélo et Territoire »**.

Enfin, **57 bornes de recharge** pour véhicules électriques ont été installées, avec un financement ADEME.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Conseillers en énergie partagés (CEP)

▶ 8 conseillers accompagnent les communes sur la maîtrise de l'énergie : une personne à Pays de Montbéliard Agglomération, deux au Grand Besançon et six au Syndicat mixte d'énergie du Doubs (SYDED) pour le reste du département.

Au total, **250 communes** ont adhéré au service de Conseil en énergie partagé, **soit 44% des communes éligibles.** Le SYDED a étoffé son offre aux communes en 2019, en proposant des aides à la décision (marché groupé de prestations aidé par l'ADEME et la Région) et un accompagnement des travaux aux communes adhérentes au service CEP.

Les Espaces INFO→ ENERGIE ▶ L'ADIL et l'association Gaïa énergies pour le Nord Franche-Comté sont soutenues pour assurer ce service et accueillent 5 conseillers INFO→ENERGIE, membres du réseau national FAIRE, pour renseigner les particuliers dans les projets de rénovation énergétique de leurs logements.

FAIRE
TOUS ÉCO-CONFORTABLES

Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé ▶ Grand Besançon Métropole et Pays de Montbéliard Agglomération ont été retenus en 2018, ainsi que la communauté de communes Loue-Lison et le PETR Doubs Central en 2019, pour mettre en place le SPEE sur leurs territoires. Des conventions de financement doivent être signées en 2020 entre la Région et ces collectivités.

Copropriétés ▶ L'ADEME et la Région cofinancent l'association Gaïa Energies pour conseiller les copropriétés sur le secteur de Montbéliard.

Bois énergie et réseaux de chaleur ▶ On compte au niveau départemental plus de **230 chaufferies collectives et industrielles** fonctionnant au bois déchiqueté ou aux granulés, totalisant plus de **155 MW** (dont 63 MWth pour la centrale de cogénération de Novillars).

Afin de soutenir le déploiement de cette énergie renouvelable et des réseaux de chaleur associés, l'ADEME finance **deux postes d'animateur** pour accompagner les porteurs de projets du département.

En 2020, l'ADEME accompagne Grand Besançon Métropole, PREVAL ainsi que la Ville de Montbéliard dans la réalisation **de schémas directeurs des réseaux de chaleur,** pour planifier la desserte énergétique de leur territoire.

A noter que le Syndicat Mixte d'Energies du Doubs (SYDED) a lancé en 2019, avec le soutien de l'ADEME, un marché groupé d'études de faisabilité de chaufferies bois et de réseaux de chaleur.

Récupération de chaleur fatale ▶ Les unités de valorisation énergétique du SYBERT, de PREVAL et de PMA valorisent toutes leur chaleur dans les réseaux de chaleur de ces territoires.

Hydroélectricité ▶ Une centaine d'installations de faible à moyenne puissance sont en fonctionnement sur le département. Le potentiel de développement est faible mais présent. L'ADEME poursuit son accompagnement aux porteurs de projets en s'appuyant sur l'association ADERA.

En 2020, **deux projets** d'hydroélectricité devraient être mis en service sur Moncley et Consolation.

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Des acteurs et des entreprises se mobilisent sur le territoire, pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE), de la compétitivité et de l'emploi.

Un accompagnement de proximité des entreprises du département ▶ En 2019, on dénombre **905 entreprises sensibilisées et 179 entreprises accompagnées sur des projets de TEE.**

Un accompagnement de chargés de mission experts sur l'éco innovation pour soutenir les démarches d'éco-conception et d'économie de la fonctionnalité ▶ **20 projets** ont été accompagnés en 2019. Depuis 2019, la nouvelle mission pour les projets complexes **sur la chaleur fatale et ENRr** a déjà permis d'accompagner **7 entreprises.**

Ecologie industrielle et territoriale (EIT) ▶ Une dynamique a été initiée par Préval Haut Doubs et la communauté de commune les portes du Haut Doubs. La démarche portée par le Grand Besançon est accompagnée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Une mobilisation autour de « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts » ▶ 4 entreprises du Doubs sur 27 engagées à l'échelle BFC : AMTE, OMODEC, Technitube et Soudatol.

Développement de projets économiques basés sur l'économie circulaire ▶ Par exemple, l'entreprise Armstrong à Pontarlier a investi pour recycler des déchets de laine de verre dans sa production de plafonds suspendus, les entreprises Flex n Gate France à Audincourt et Profialis au Pays de Clerval ont investi pour augmenter la part de matières premières recyclées dans leurs fabrications. 4 petites entreprises sont également accompagnées, comme le Petit Dépanneur Comtois, sur le mobilier en palette, Mes idées Vos Travaux sur le pressage de fruit et la société PRODUCTEIN qui travaille sur la valorisation des guano d'insectes.

Une dynamique autour du développement endogène de projets de territoire ▶ L'animation est réalisée par France Active Franche-Comté, qui accompagne actuellement **13 projets** dont 5 sont sur des thématiques liées à la TEE (recyclerie, gaspillage alimentaire, bois énergie).

Mobilisation du Pôle véhicule du Futur, sur l'efficacité énergétique des entreprises de cette filière ▶ Suite à une première opération réussie en 2018/2019 avec 18 accompagnements, un nouveau programme de 3 ans débute en 2020. L'objectif est de réaliser 21 diagnostics énergétiques dans les entreprises de cette filière.

Pyro-gazéification ▶ Le projet SYNNOV, porté par SYNNOV DECHETS, dont le redémarrage de l'installation est prévue au dernier semestre 2020, bénéficie d'un financement via le Programme Investissement d'Avenir de l'ADEME.

Bilan par département

JURA

Montant des projets et des aides ADEME sur 3 ans

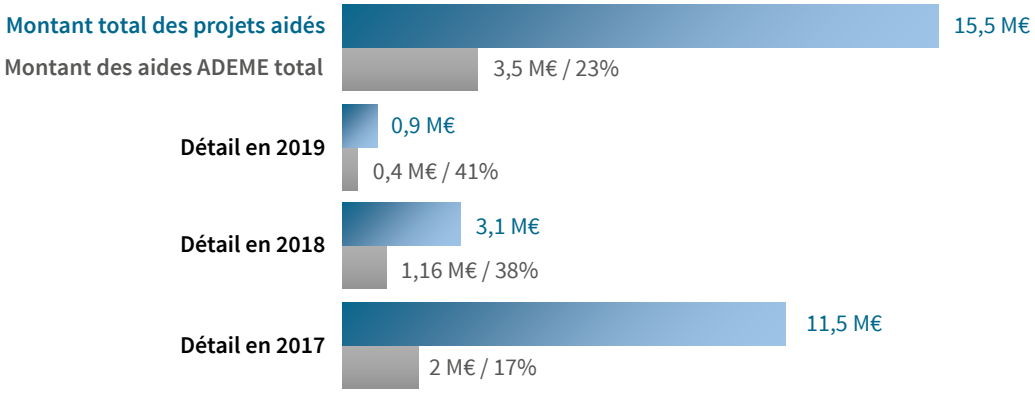

Répartition des aides de l'ADEME par thématique en 2019

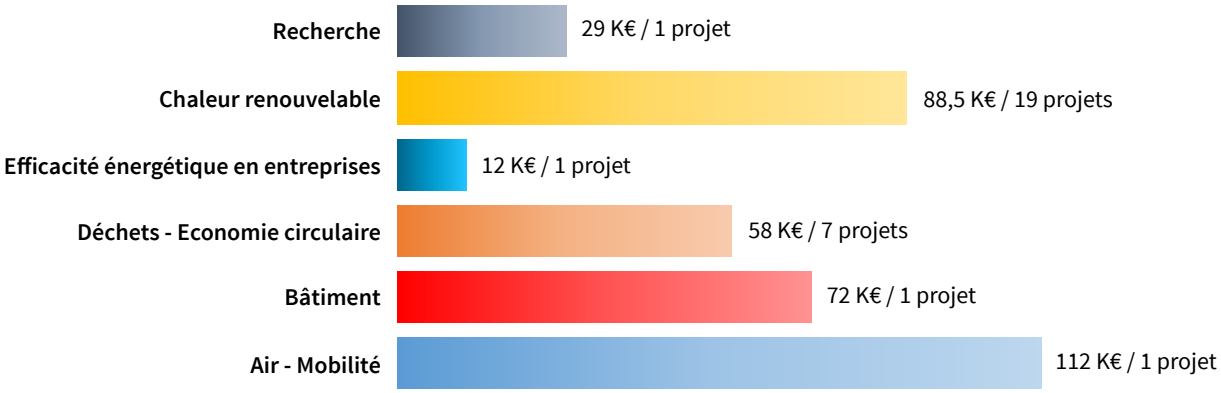

Les projets accompagnés par l'ADEME

ECONOMIE CIRCULAIRE

Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ▶ L'agglomération de Lons-le-Saunier (ECLA) a été lauréate dans le Jura. Son programme d'actions est terminé.
Le Clust'er Jura, accompagné par l'ADEME, aide également les territoires et les porteurs de projet à développer des activités nouvelles dans le domaine de l'économie circulaire.

Tarification Incitative (TI) ▶ Elle soutient le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de Lons-Le-Saunier dans une étude pour définir sa tarification incitative.

Tri des déchets ménagers ▶ L'ADEME a accompagné, en partenariat avec Citéo, les investissements pour moderniser le centre de tri de Lons-le-Saunier, afin de mettre en œuvre l'extension des consignes sur le département.

L'entreprise Demain a également été accompagnée pour développer les capacités de tri de son site Trivolution.

Réemploi ▶ L'ADEME soutient, via l'appel à manifestation d'intérêt national de la consigne de verre, le projet « J'aime Mes Bouteilles » pour déployer la consigne de bouteilles sur le territoire du Jura.

Méthanisation ▶ La filière a connu un développement accru dans le Jura ces trois dernières années. Le département compte aujourd'hui 6 installations agricoles sur les 62 en service au niveau régional. Un autre projet a débuté sa construction ; il prévoit l'injection du biométhane produit dans le réseau de gaz de l'agglomération doloise. Sa mise en service est prévue début 2021.

Installation de méthanisation de la SAS Collines Gendrey

TERRITOIRES DURABLES

Démarches territoriales intégrées énergie-climat

▶ La communauté d'agglomération du Grand Dole est lauréate des dispositifs gouvernementaux CTE et CTI (Contrat de Territoire d'Industrie) et a ainsi signé le seul **Contrat de Transition Ecologique et Industrielle (CTEI)** au niveau national, le 28 janvier 2020.

Territoires à énergie positive

▶ 4 communautés de communes ont été accompagnées par l'ADEME : Jura Nord, Jura Sud, Haut-Jura Saint-Claude et Haut-Jura Arcade.

Adaptation au changement climatique

▶ La communauté de communes du Val d'Amour est accompagnée à titre expérimental par Alterre BFC, le SIDEC du Jura et l'ADEME dans le cadre des ateliers Adapt', qui visent à construire une vision partagée des enjeux et des vulnérabilités futures et de construire une feuille de route sur l'Adaptation au Changement climatique du territoire.

Mobilité ▶ Le Parc naturel régional du Haut-Jura a été lauréat de l'appel à projets national French Mobility lancé par l'ADEME début 2018. Il est également à nouveau lauréat en 2019 de l'**appel à projets Tenmod.**
L'agglomération de Lons le Saunier est lauréate de l'appel à projets « **Vélo et Territoire** ».

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Conseillers en énergie partagés (CEP) ▶

5 conseillers basés au Syndicat mixte d'énergies d'équipement et de communication du Jura (SIDEC) accompagnent au quotidien **79 communes** adhérentes de ce service, soit **16% des communes** éligibles.

Les Espaces INFO→ ENERGIE ▶

L'association AJENA est soutenue pour assurer ce service et accueille 4 conseillers INFO→ ENERGIE, membres du réseau national FAIRE, pour renseigner les particuliers dans les projets de rénovation énergétique de leurs logements.

Bois énergie et réseaux de chaleur ▶

On compte au niveau départemental plus de **150 chaufferies collectives et industrielles** fonctionnant au bois déchiqueté ou aux granulés, totalisant **plus de 72 MW.** 5 chaufferies sont raccordées à des réseaux de chaleur (Dole, Lons-le-Saunier, Moirans-en-Montagne, Arinthod et Clairvaux-les-Lacs).

Plusieurs projets importants de réseaux de chaleur ont été étudiés en 2019, avec le soutien de l'ADEME, comme Morez, Poligny et Champagnole et continueront d'avancer en 2020. Afin de soutenir le déploiement de cette énergie renouvelable et des réseaux de chaleur associés, l'ADEME finance un poste d'animateur pour accompagner les porteurs de projets du Jura.

Chaufferie biomasse et extension sur le réseau de chaleur à Lons-le-Saunier

Copropriétés ▶ L'ADEME et la Région financent l'association AJENA pour conseiller les copropriétés du Jura. En coordination avec l'ANAH, cette animation a abouti à la réalisation de projets exemplaires, notamment la rénovation au niveau énergétique BBC d'une copropriété sur Moirans-en-Montagne.

Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé ▶ La communauté de communes Haut-Jura Arcade fait partie du dispositif. Elle présente des ambitions fortes avec deux embauches en interne pour l'animation du dispositif et l'accompagnement des ménages, un renforcement de ses partenariats avec les structures de conseil et une synergie avec les dispositifs existants (OPAH)..

Hydroélectricité ▶ De nombreuses installations de faible à moyenne puissance sont en fonctionnement sur le département. Le potentiel de développement est toujours présent et l'ADEME a accompagné plusieurs études de faisabilité de centrales hydroélectriques ces dernières années.

En 2020, deux projets d'hydroélectricité sont envisagés sur le secteur de Salins-les-Bains.

Centrale hydroélectrique de Fraisans

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Des acteurs et des entreprises se mobilisent sur le territoire, pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE), de la compétitivité et de l'emploi.

Un accompagnement de proximité des entreprises du département ▶ En 2019, on dénombre **2099 entreprises sensibilisées et 105 entreprises accompagnées sur des projets de TEE.**

Un accompagnement de chargés de mission experts sur l'éco innovation pour soutenir les démarches d'éco-conception et d'économie de la fonctionnalité ▶ **13 projets** ont été accompagnés en 2019. Depuis 2019, la nouvelle mission pour les projets complexes sur la chaleur fatale et le développement des ENRr a déjà permis d'accompagner **5 entreprises.**

Ecologie industrielle et territoriale (EIT) ▶ Une dynamique est en cours, portée par le Clust'er Jura.

Une mobilisation autour de « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts » ▶ 4 entreprises du Jura sont engagées sur 27 à l'échelle régionale : Thevenin, KIVA, la Maison du vigneron et DIAGER.

Développement de projets économiques basés sur l'économie circulaire ▶ 3 ont notamment été soutenues : **Oasis** pour un atelier de réparation et le développement de la collecte, **J'aime mes bouteilles** en lien avec le Clust'er Jura qui travaille sur le réemploi des bouteilles par un système de consigne, ou encore **Oh la Bache** sur l'allongement de la durée d'usage.

Dans un autre domaine, **l'entreprise Verchère plastiques industriels** a été accompagnée pour injecter de la matière première recyclée dans la fabrication de ses produits.

Une dynamique autour du développement endogène de projets de territoire ▶ l'animation est réalisée par le Cluster Jura, sur le pays Lédonien, auprès de 4 territoires. Actuellement, 24 projets sont accompagnés et 16 d'entre eux sont en lien direct avec la TEE.

Bilan par département

NIÈVRE

Montant des projets et des aides ADEME sur 3 ans

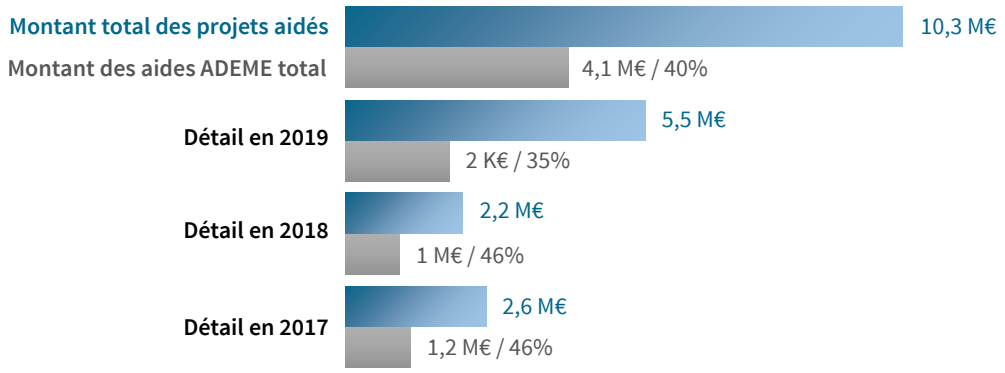

Répartition des aides de l'ADEME par thématique en 2019

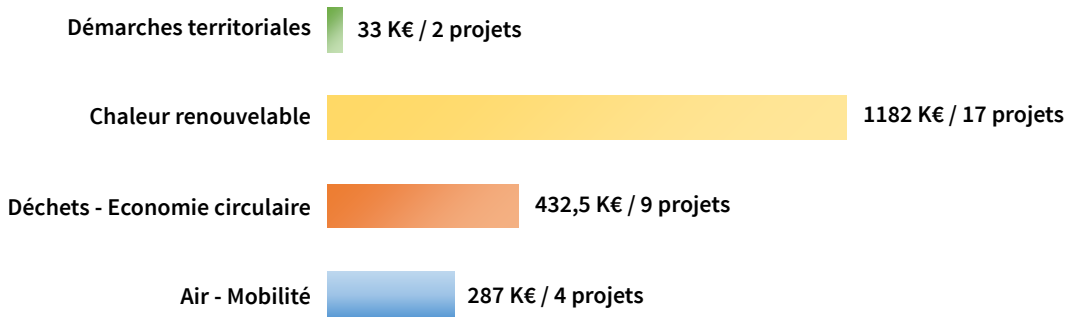

Les projets accompagnés par l'ADEME

ECONOMIE CIRCULAIRE

Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ▶ Trois territoires sont engagés dans la démarche : le Syndicat Intercommunal d'Energies d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), Nevers Agglomération et la communauté de communes Les Bertranges. Les trois territoires ont terminé leurs programmes en 2019 mais continuent leurs actions : animation d'un réseau de structures du réemploi, animation d'un atelier sur l'innovation déchets/économie circulaire au SIIViM (Sommet International de l'Innovation en Villes Médianes) à Nevers et projet de galerie zéro déchet sur Nevers agglomération. A noter l'ouverture d'une ressourcerie/tiers lieu porté par l'Association pour l'Insertion et l'Accompagnement Social (APIAS) à Corbigny.

Tri des déchets ménagers ▶ L'étude territoriale menée sur la Nièvre, l'Indre et le Cher, en partenariat avec l'ADEME, devrait aboutir à une coopération entre collectivités à cette échelle interdépartementale pour créer un centre de tri adapté à l'extension des consignes. La création d'un centre de préparation au tri du papier a également été soutenue.

Alimentation et lutte contre le gaspillage alimentaire ▶ Le Département a été accompagné pour lancer un programme dans les collèges. La Banque alimentaire de Bourgogne a également été soutenue pour installer une antenne à Nevers.

Méthanisation ▶ Deux installations de méthanisation portées par des agriculteurs sont en fonctionnement, avec une valorisation du biogaz en cogénération pour une puissance électrique cumulée de 750 kW. Un 3ème projet devrait être lancé en 2020 à Annay. Un autre projet, mené conjointement par les collectivités locales et des agriculteurs, est en cours de développement à Nevers. Des projets portés par des agriculteurs céréaliers basés principalement sur des cultures énergétiques sont en réflexion dans l'Ouest du département.

TERRITOIRES DURABLES

Démarches territoriales intégrées énergie-climat

▶ Les 4 intercommunalités du Val de Loire Nivernais (Nevers Agglomération, Sud Nivernais, les Bertranges et Cœur de Loire) et le SIEEEN ont été lauréats de **l'appel à projets Contrat de Transition Écologique** en juillet 2019. Ce CTE, animé et coordonné sur les 3 prochaines années, a permis d'associer de nombreux partenaires (économiques, sociaux, institutionnels) afin de mener des projets concrets de transition écologique. Les actions envisagées sont soutenues sur les plans technique, financier et administratif par l'État, l'ADEME, la Région, le Département et les intercommunalités.

Territoires à énergie positive

▶ Deux territoires, lauréats de l'appel à projets initié par l'ADEME et la Région, ont bénéficié d'une aide à l'ingénierie de l'ADEME et poursuivent dans cette démarche : la communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne et la communauté de communes Loire Nièvre et Bertranges.

De plus, le SIEEEN apporte, avec l'aide de l'ADEME, un soutien technique et une animation aux territoires, dans le but d'étendre la démarche TEPos à d'autres territoires nivernais volontaires.

Par ailleurs, l'ADEME soutient le SIEEEN dans le cadre de l'animation du **Réseau AGITEE** afin d'impulser une dynamique départementale autour des acteurs de la transition énergétique. Une à deux rencontres annuelles permettent de réunir l'ensemble des animateurs de la transition énergétique.

A noter que la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne a accueilli à Clamecy en septembre 2019 les 9èmes Rencontres nationales TEPOS, co-organisées avec le CLER.

Mobilité ▶ Dans le cadre de **l'appel à projets « Mobilité rurale »**, 2 collectivités ont été labellisées et ont reçu une aide de l'ADEME :
→ La communauté de communes Loire Vignoble et Nohain pour son projet global de mobilité en milieu rural élaboré en partenariat avec EDF et le pôle véhicule du Futur ;
→ L'Agglomération de Nevers pour son expérimentation de navette autonome.

Par ailleurs, lors de **l'appel à projets « Vélo et Territoire »,** Nevers Agglomération a été retenue pour **son projet MOPCAN** pour lequel un animateur Vélo sera recruté spécifiquement en 2020. Elle a également été lauréate de **l'appel à projets Tenmod** pour son projet de navette autonome.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Conseillers en énergie partagés (CEP) ▶

3 **conseillers** basés au Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN) accompagnent au quotidien **73 communes** adhérentes de ce service, soit **24% des communes éligibles.**

Bois énergie et réseaux de chaleur ▶

On compte au niveau départemental plus de **80 chaufferies collectives et industrielles** fonctionnant au bois déchiqueté ou aux granulés, totalisant plus de **62 MW.** Les principales villes de la Nièvre sont équipées de réseaux de chaleur et de chaufferies bois (Nevers, La Charité-sur-Loire, Cosne-Cours-sur-Loire, Lusy…).

Un réseau de plus petites chaudières est également bien développé dans les collectivités du département, sous l'impulsion de l'animation réalisée par le Parc naturel régional du Morvan et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat ainsi que du portage par le SIEEEN depuis plusieurs années de réseaux de chaleur via sa régie chaleur.

Enfin, une réflexion exemplaire sur la ressource a été initiée depuis plusieurs années avec le projet Forouest, lauréat de l'appel à projets de l'ADEME Dynamic Bois.

Les Espaces INFO→ ENERGIE ▶

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Nièvre et le Parc du Morvan sont soutenus pour assurer ce service et accueillent 3 conseillers INFO→ENERGIE, membres du réseau national FAIRE, pour renseigner les particuliers dans les projets de rénovation énergétique de leurs logements.

Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé ▶ Le Département assure une animation de la plateforme départementale Nièvre Rénov' regroupant les animateurs de 5 collectivités sur le territoire.

Il mène une réflexion sur ces politiques « habitat » avec notamment la mise en place du Service public de l'efficacité énergétique (SPEE), dénommé service Effilogis – Maison individuelle, en lien avec les intercommunalités de son territoire.

Copropriétés ▶ L'ADEME et la Région cofinancent l'Agence Locale de l'Energie et du Climat pour conseiller les copropriétés sur le département. Le conseiller commence le travail d'animation avec Nevers Agglomération en portant un programme pour sensibiliser et accompagner les copropriétés à la rénovation énergétique.

Récupération de chaleur fatale ▶ L'unité de valorisation énergétique de l'Agglomération de Nevers située à Fourchambault alimente désormais un réseau de chaleur intercommunal desservant Nevers, Fourchambault et Varennes-Vauzelles. Un projet complémentaire a été soutenu en 2018 pour récupérer l'énergie des fumées de l'unité de valorisation énergétique de l'Agglomération de Nevers pour injection dans le réseau de chaleur.

Un projet de valorisation de la chaleur du site d'APERAM, via un réseau de chaleur communal, a été étudié et est en projet.

Eolien ▶ Le 17 décembre 2019, la préfecture de la Nièvre a organisé, en présence de l'ADEME, une réunion d'informations auprès des intercommunalités Nivernaises autour du développement de l'éolien dans la Nièvre.

Hydroélectricité ▶ Une dizaine d'installations de faible puissance sont en fonctionnement. Le potentiel de développement est très faible. En 2020, un projet d'hydroélectricité est envisagé sur le site des forges Royale de Guérigny notamment.

Centrale hydroélectrique de Decize

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Des acteurs et des entreprises se mobilisent sur le territoire, pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE), de la compétitivité et de l'emploi.

Un accompagnement de proximité des entreprises du département ▶ En 2019, on dénombre **193 entreprises sensibilisées et 105 entreprises accompagnées sur des projets de TEE.**

Un accompagnement de chargés de mission experts sur l'éco innovation pour soutenir les démarches d'éco-conception et d'économie de la fonctionnalité ▶ **7 projets** ont été accompagnés en 2019. Depuis 2019, la nouvelle mission pour les projets complexes sur la chaleur fatale et le développement des ENRr a déjà permis d'accompagner **une entreprise.**

Ecologie industrielle et territoriale (EIT) ▶ Une démarche est en cours, portée par la communauté de communes les Bertranges.

Une mobilisation autour de « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts » ▶ Une entreprise de la Nièvre engagée sur 27 à l'échelle BFC, l'entreprise COMAP.

Une mobilisation des acteurs sur la transition énergétique ▶ Un contrat de territoire d'industrie est en place sur Nevers Val de Loire, dans lequel la TEE est un axe identifié. L'ADEME est partenaire et va notamment permettre d'étendre la démarche d'EIT.

Développement de projets économiques basés sur l'économie circulaire ▶ Par exemple, l'entreprise COMAP a été accompagnée pour réintégrer des rebuts en polypropylène dans la ligne d'extrusion, le groupe Regain développe quant à lui une filière de valorisation des tubes cathodiques, l'entreprise Look Fixations a également été accompagnée sur un nouveau produit éco-conçu, l'entreprise Cassier dans un projet d'allongement de la durée d'usage et Forma-compost dans le développement d'un composteur à biodéchets.

Une dynamique autour du développement endogène de projets de territoire ▶ L'animation est réalisée par France Active Bourgogne. Les territoires concernés sont la communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs et le Syndicat Mixte d'Equipement Touristique et Environnemental Canal du Nivernais.

Bilan par département

HAUTE-SAÔNE

Montant des projets et des aides ADEME sur 3 ans

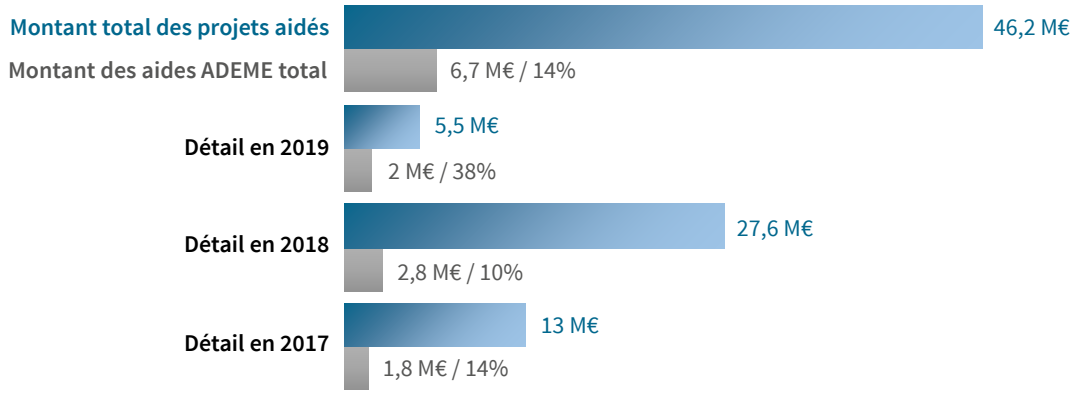

Répartition des aides de l'ADEME par thématique en 2019

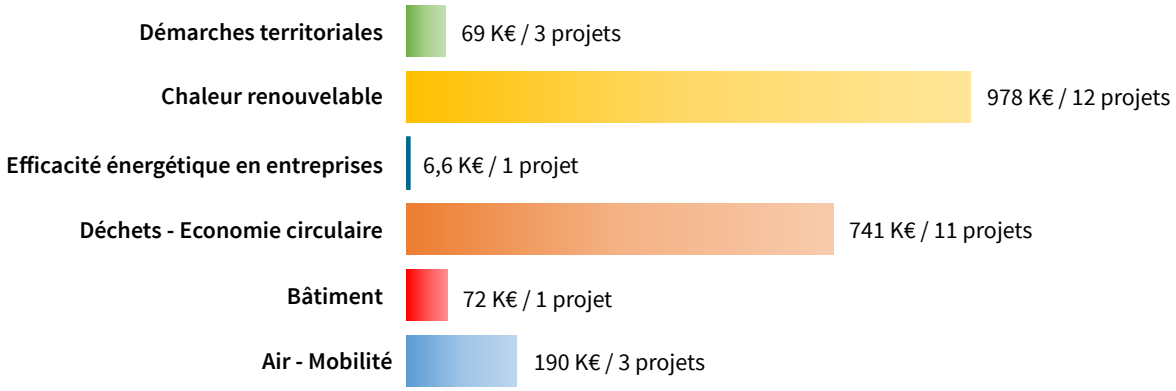

Les projets accompagnés par l'ADEME

ECONOMIE CIRCULAIRE

Tarification Incitative (TI)

▶ **La quasi-totalité des collectivités du département sont engagées dans une démarche de TI** (Vesoul Agglomération faisant exception).

A noter les performances particulièrement exemplaires de la communauté de communes du Pays Riolais, du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) du Val de Saône et du SICTOM de Villersexel.

Tri des déchets ménagers

▶ L'ADEME a accompagné les investissements pour moderniser le centre de tri de Noidans-le-Ferroux, en partenariat avec Citéo, afin de mettre en œuvre l'extension des consignes sur le territoire du SYTEVOM.

Par ailleurs, l'ADEME accompagne l'unité de tri et de massification des déchets en cours de construction à Luxeuil.

Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ▶ Le SYTEVOM, syndicat de traitement des déchets présent sur l'ensemble du département, est lauréat. Quelques actions phares ont été menées telles que :
- La formalisation d'un partenariat avec les organismes professionnels et consulaires en direction des acteurs économiques.
- Le déploiement d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire à destination du grand public, des établissements scolaires et de la restauration collective.
- Un projet de ressourcerie sur Gray (étude en cours).

Le SYTEVOM est engagé dans un nouveau Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC) pour la période 2020 à 2022.

Valorisation organique des biodéchets ▶ Le SYTEVOM a mené une étude sur la gestion des biodéchets pour l'ensemble de ses adhérents. Suite à cette étude, le SICTOM du Val de Saône a réalisé une phase test de collecte séparée des biodéchets en points d'apport volontaire sur une partie de son territoire. En 2019, il a sollicité l'ADEME pour un déploiement, en 2020, de cette collecte sur l'ensemble de périmètre du SICTOM.

Méthanisation ▶ La filière est très dynamique sur le département. La première installation agricole date de 2010 et la Haute-Saône compte aujourd'hui 20 installations agricoles sur les 62 actuellement en service au niveau régional. Deux installations sont en construction et prévoient l'injection du biométhane produit dans le réseau de Vesoul (projet de Raze) et dans le réseau de transport (à Augicourt). D'autres projets d'injection sont en développement à Pusey, Auxon, Grandvelle-et-le-Perrenot, La Quarte et Frotey-les-Lure.

Installation de méthanisation de la Ferme BIO de They

TERRITOIRES DURABLES

Démarches territoriales intégrées énergie-climat

▶ Le Pays Vesoul Val de Saône et ses communautés de communes sont lauréats du dispositif, les axes retenus sont la biodiversité et la mobilité.

Territoires à énergie positive

▶ Deux communautés de communes se sont engagées, avec le soutien de l'ADEME et la Région, et bénéficient d'une aide à l'ingénierie de l'ADEME : Rahin et Chérimont et Terres de Saône.

Mobilité ▶ L'ADEME et la Région lancent depuis 2015 **un appel à projets « Mobilité rurale »**.
L'association d'aide à la personne AFSAME a été lauréate de **l'appel à projets « Mobilité rurale »** en 2017 pour son projet de mobilité inclusive et l'ADMR 70 (aide à domicile) a été lauréate en 2019 pour son projet de conciergerie rurale « Allo Camille », projet intégré au Contrat de Transition Ecologique du Pays de Vesoul Val de Saône.

Le Pays des Vosges Saônoises, les communautés de communes du Pays de Lure, de Rahin et Chérimont et la communauté de communes de la Haute-Comté ont été accompagnés en 2019 dans le cadre de **l'appel à projets « Vélo et Territoire »**.

Enfin, des innovations en matière de mobilité ont vu le jour en Haute-Saône : la première expérience d'autopartage en milieu rural à l'initiative de la Ville de Lure et du Pays des Vosges Saônoises et la mise en service d'« Auto campagne », offrant 6 véhicules électriques en autopartage au sein de la communauté de communes Terre de Saône.

45 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées par le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département (SIED), avec un financement de l'ADEME.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Conseillers en énergie partagés (CEP)

▶ **2 conseillers**, basés au Syndicat Intercommunal d'énergie du département (SIED 70), accompagnent au quotidien **37 communes** adhérentes à ce service.

Copropriétés ▶ L'ADEME et la Région financent l'association ADERA pour conseiller les copropriétés du département.

Les Espaces INFO→ ENERGIE ▶ L'association ADERA est soutenue pour assurer ce service et accueille 4 conseillers INFO→ ENERGIE, membres du réseau national FAIRE, pour renseigner les particuliers dans les projets de rénovation énergétique de leurs logements.

FAIRE
TOUS ÉCO-CONFORTABLES

Bois énergie et réseaux de chaleur ▶ On compte au niveau départemental plus de **90 chaufferies collectives et industrielles** pour plus de **125 MW de puissance installée.**

Le département compte **quatre réseaux de chaleur** principaux : Gray, Marnay, Gy et Scey-sur-Saône. Le département dispose d'une ressource forestière mobilisable supplémentaire pour le bois d'industrie et pour le bois énergie évaluée à 230 000 tonnes. Un projet de réseau de chaleur au bois sur le quartier du Montmarin est en cours à Vesoul, dont le portage est encore en cours de réflexion.

Afin de soutenir le déploiement de cette énergie renouvelable et des réseaux de chaleur associés, l'ADEME finance un poste d'animateur pour accompagner les porteurs de projets du département.

Eolien ▶ L'ADEME a mis en place et pilote au niveau régional un marché d'accompagnement aux élus locaux afin de favoriser la prise de conscience de leur rôle dans les projets éoliens de leur territoire, ainsi que dans la reprise en main de ces projets souvent laissés aux sociétés de développement privées. 3 projets ont été accompagnés dans le département.

Hydroélectricité ▶ Une quinzaine d'installations de faible puissance sont en fonctionnement en Haute-Saône. Le potentiel de développement est présent mais faible.

Centrale hydroélectrique de Ray-sur-Saône

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Des acteurs et des entreprises se mobilisent sur le territoire, pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE), de la compétitivité et de l'emploi.

Un accompagnement de proximité des entreprises du département ▶ En 2019, on dénombre **163 entreprises sensibilisées et 124 entreprises accompagnées sur des projets de TEE.**

Un accompagnement de chargés de mission experts sur l'éco innovation pour soutenir les démarches d'éco-conception et d'économie de la fonctionnalité
▶ **10 projets** ont été accompagnés en 2019.

Ecologie industrielle et territoriale (EIT) ▶ Une dynamique est en cours, portée par le Syndicat mixte à vocation unique pour le Transfert, l'Elimination et la Valorisation des Ordures Ménagères (SYTEVOM). De plus, le chargé de mission recruté cette année sur cette thématique, suit également l'adaptation locale d'une étude nationale sur la valorisation des palettes.

Développement de projets économiques basés sur l'économie circulaire ▶ L'entreprise SEB, basée à Faucogney-et-la-Mer, a été accompagnée pour fournir des pièces détachées par impression 3D.

En 2019, un soutien à AFETE ENV a été apporté pour son projet RECYL'EST : création d'une plateforme de collecte, de tri et de valorisation de déchets du BTP à destination des professionnels, des artisans et des particuliers.

Et l'entreprise Plastigray, lauréate 2018 des trophées de l'éco innovation, a été suivie pour son produit Softbat, une conception de raquettes de tennis de table en matériaux recyclés.

Bilan par département

SAÔNE-ET-LOIRE

Montant des projets et des aides ADEME sur 3 ans

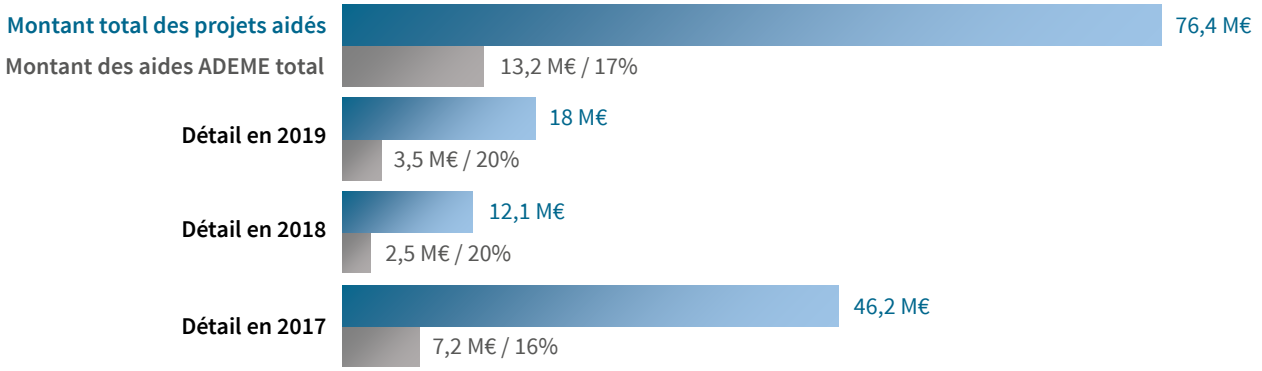

Répartition des aides de l'ADEME par thématique en 2019

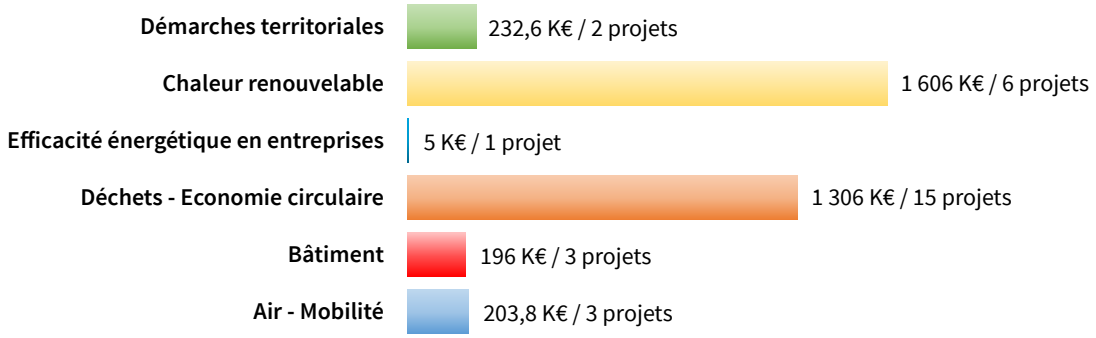

Les projets accompagnés par l'ADEME

ECONOMIE CIRCULAIRE

Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ▶ Trois territoires se sont engagés : le Grand Chalon, la Communauté urbaine Creusot-Montceau et le SIRTOM de la Vallée de la Grosne. Ce dernier a signé avec l'ADEME un contrat d'objectifs 2019-2021 et s'est engagé dans l'utilisation du nouveau référentiel du programme d'accompagnement des démarches territoriales d'économie circulaire.

Tri des déchets ménagers ▶ L'ADEME a accompagné l'entreprise Valest pour créer un centre de tri des déchets d'activités économiques à Granges. Elle a également accompagné le Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement des déchets ménager (SMET) dans l'étude territoriale qu'il mène actuellement en vue de l'extension des consignes de tri des déchets ménagers.

Tarification Incitative (TI) ▶ **Deux territoires fonctionnent en TI,** dont celui de Chagny qui a opté pour une taxe incitative. Une étude est en cours sur la communauté de communes de La Clayette-Chauffailles en Brionnais. Celle du Grand Charollais devrait décider en 2020 de son adoption ou non.

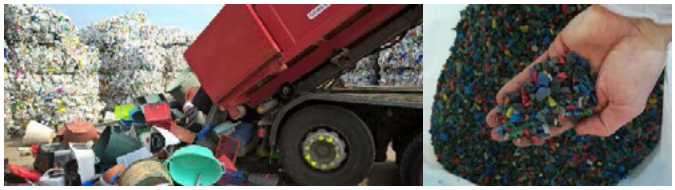

Incorporation des plastiques durs : de la benne à collecte à la matière broyée
Expérience menée par Allizé-Plasturgie sur le Grand Chalon

Valorisation organique des biodéchets ▶ Dans le cadre de l'appel à projets « tri à la source des biodéchets », l'ADEME soutient financièrement le Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SMEVOM) pour la mise en place d'un programme de déploiement de la gestion de proximité à destination de ses adhérents.

Méthanisation ▶ **4 installations sont en fonctionnement,** deux en injection de biométhane dans le réseau de gaz à Chagny (SMET 71) et à Ciel, et deux en cogénération à La Chapelle-Thècle et à Uxeau. Une installation est en cours de construction à Simard, la mise en service est prévue en 2020. Deux autres projets sont également bien avancés, à Allériot (Leledy Compost) et Pierre-de-Bresse.

TERRITOIRES DURABLES

Démarches territoriales intégrées énergie-climat

▶ Le Grand Chalon est engagé dans la démarche Cit'ergie depuis plus de huit ans et a été **labellisé Cit'ergie** en juillet dernier. Cette collectivité va construire aux côtés de l'ADEME **une démarche intégrée** (énergie climat, économie circulaire) dans le cadre d'une future contractualisation unique.

La CA Grand Autunois Morvan a été lauréate de **l'appel à projets Contrat de Transition Écologique (CTE)** en juillet dernier et a signé officiellement ce CTE en janvier 2020.

Territoires à énergie positive

▶ Trois communautés de communes sont accompagnées par l'ADEME : les communautés de communes du Clunisois, Sud Côte chalonnaise et Saint Cyr Mère Boitier.

Afin de poursuivre la dynamique engagée dans le cadre de TEPos, l'ADEME a renouvelé son soutien auprès de deux communautés de communes (Clunisois et Saint Cyr Mère Boitier).

Mobilité ▶ La communauté de communes du Clunisois a été lauréate de **l'appel à projets « Mobilité rurale** » pour son projet de mise en place de covoiturage et d'autostop organisé, ainsi que la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier pour la création de trois aires de covoiturage, le développement de l'intermodalité et du transport à la demande.
Dans le cadre de **l'appel à projets « Vélo et Territoire »**, le Grand Chalon a été lauréat ainsi que la communauté de communes du Clunisois pour laquelle un chargé de mission Vélo dédié sera financé.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Conseillers en énergie partagés (CEP)

▶ **4 conseillers** accompagnent les communes, au Grand Chalon, à l'Agence technique départementale (ATD 71) et au syndicat d'énergie (SYDESL). Au total, **139 communes** ont adhéré au service de Conseil en énergie partagé, **soit 25% des communes éligibles.**

Les Espaces INFO→ ENERGIE

▶ Le CAUE est soutenu pour assurer ce service et accueille 4 conseillers INFO→ ENERGIE, membres du réseau national FAIRE, pour renseigner les particuliers dans les projets de rénovation énergétique de leurs logements.

Bois énergie et réseaux de chaleur ▶ On compte au niveau départemental plus de **120 chaufferies collectives et industrielles** fonctionnant au bois déchiqueté ou aux granulés, totalisant plus de **133 MW.** Le département de la Saône-et-Loire compte **une dizaine de réseaux de chaleur,** dont les communes de Chalon-sur-Saône, Mâcon, Montceau-les-Mines et Autun, qui ont mis en place un réseau de chaleur dont l'approvisionnement contient une part significative de bois.

Chaufferie Est Chalon-sur-Saône

Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé

▶ 3 territoires portent une plateforme de rénovation : le Grand Chalon, le PETR Mâconnais Sud Bourgogne et la communauté de communes du Grand Autunois Morvan.

2 territoires ont été retenus en 2018 pour la mise en œuvre du Service public de l'efficacité énergétique (SPEE) : le Grand Chalon et le PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Copropriétés ▶ L'ADEME et la Région financent le CAUE de Saône-et-Loire pour conseiller les copropriétés sur le département. Le conseiller anime depuis plusieurs années, avec le Grand Chalon, un programme pour sensibiliser et accompagner les copropriétés à la rénovation énergétique. Dans le cadre d'une opération expérimentale d'accompagnement des copropriétés sur le Grand Chalon, la rénovation énergétique au niveau BBC de la copropriété « Tour de l'Aubépin » a pu être réalisée.

Géothermie ▶ L'ADEME a accompagné la communauté de communes du Clunisois sur un projet de géothermie sur champs de sondes permettant de chauffer la piscine intercommunale de la Guiche.

Hydroélectricité ▶ Une quinzaine d'installations de faible puissance sont en fonctionnement dans le département. Le potentiel de développement est présent mais faible et se concentre principalement sur la Saône. L'ADEME poursuit son accompagnement aux porteurs de projets en s'appuyant sur l'association ADERA. En 2020, l'optimisation du Moulin de Cuisery est envisagée ainsi que le développement de deux projets sur la Saône notamment.

© Moulin Cochard-CUISERY-PHOTO-GCC

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Des acteurs et des entreprises se mobilisent sur le territoire, pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE), de la compétitivité et de l'emploi.

Un accompagnement de proximité des entreprises du département ▶ En 2019, on dénombre **576 entreprises sensibilisées et 96 entreprises accompagnées sur des projets de TEE.**

Un accompagnement de chargés de mission experts sur l'éco innovation pour soutenir les démarches d'éco-conception et d'économie de la fonctionnalité ▶ **4 projets** ont été accompagnés en 2019. Depuis 2019, la nouvelle mission pour les projets complexes sur la chaleur fatale et le développement des ENRr a permis d'accompagner déjà **6 entreprises.**

Ecologie industrielle et territoriale (EIT) ▶ 2 démarches sont en cours, sur le Grand Chalon et sur le SIRTOM de la Vallée de la Grosne.

Une mobilisation autour de « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts »

▶ 3 entreprises sont engagées sur 27 à l'échelle régionale : La Minoterie Forest, Sapogent et l'Atelier David Thouvenot.

Une mobilisation des acteurs sur la transition énergétique

▶ → **Chaufferie bois :** l'entreprise Lacroix Emballage, à Branges, s'est équipée d'une chaufferie de 7 MW avec 1,5 M€ d'aide ADEME en 2019.

→ **Chaleur fatale :** En 2017, deux projets portés par Dalkia, sur les sites d'Aperam et de Michelin, ont été soutenus. L'ADEME soutient également le projet porté par Terreal pour récupérer la chaleur des fumées d'un four et alimenter un broyeur sécheur sur le site de Chagny.

Développement de projets économiques basés sur l'économie circulaire ▶ L'ADEME a par exemple accompagné les Valoristes bourguignons dans leur projet de tri-recyclage de matériaux du BTP, ou encore l'entreprise Bioveillance pour la création d'une filière de valorisation du carton en litière animale.

Une dynamique autour du développement endogène de projets de territoire ▶ L'animation est réalisée par Active, les territoires concernés sont la communauté urbaine du Creusot Montceau, et la communauté d'agglomération du Grand Chalon.

Bilan par département

YONNE

Montant des projets et des aides ADEME sur 3 ans

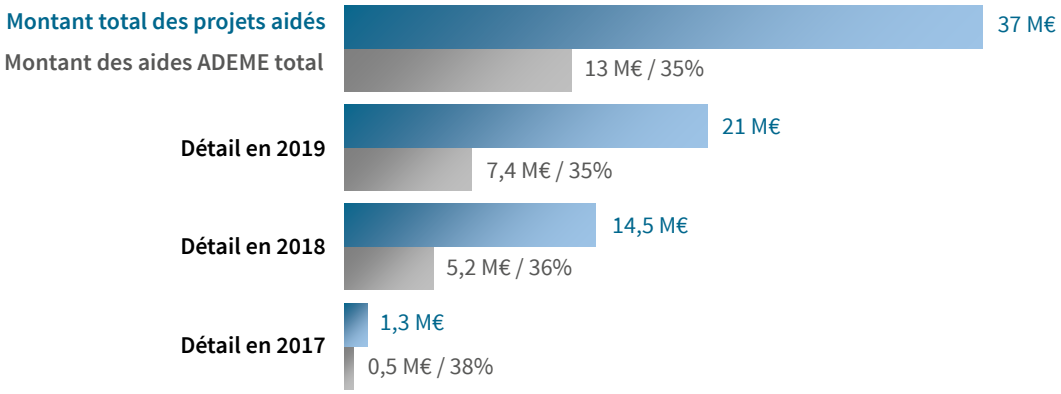

Répartition des aides de l'ADEME par thématique en 2019

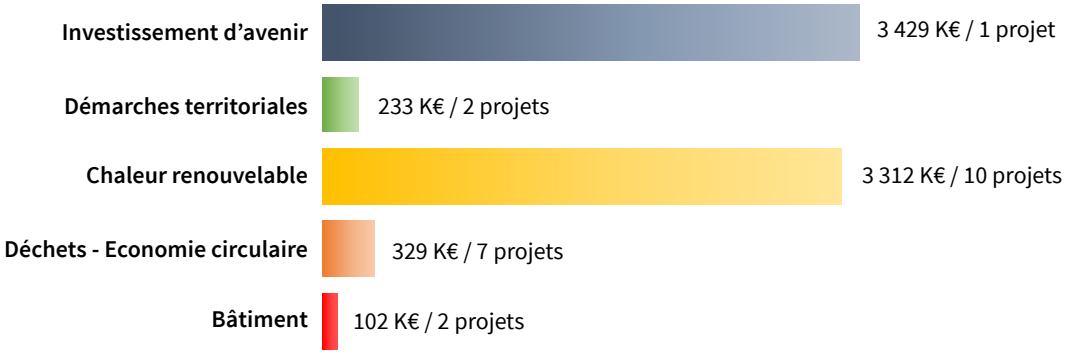

Les projets accompagnés par l'ADEME

ECONOMIE CIRCULAIRE

Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ▶ Le Syndicat mixte du Centre Yonne est engagé dans la démarche au travers d'un contrat d'objectifs 2019-2021 et développe de nombreux projets, comme une ressourcerie sur Joigny ou l'expérimentation d'une boucle locale sur l'alimentation durable. Il a également incité ses adhérents à se doter d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Tarification Incitative (TI) ▶ **La TI couvre actuellement 30% de la population départementale.** Plusieurs territoires l'ont mise en œuvre, comme la communauté de communes du Pays Jovinien. L'agglomération de l'Auxerrois a lancé une étude d'aide à la décision dont les conclusions seront rendues après les élections municipales.

Méthanisation ▶ Début 2020, **7 installations de méthanisation** sont en fonctionnement. Elles sont toutes agricoles et valorisent le biogaz en cogénération. Deux autres projets sont en cours de construction, l'un prévoit l'injection du biométhane produit dans le réseau de Sens, l'autre est en cogénération à Piffond. Des projets portés par des agriculteurs céréaliers basés principalement sur des cultures énergétiques sont également en cours.

Installation de méthanisation La Pierre qui Vire © Vincent Arbelet

TERRITOIRES DURABLES

Démarches territoriales intégrées énergie-climat

▶ L'ADEME travaille aux côtés du Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne (SDEY) pour accompagner les territoires engagés dans ces démarches, notamment en leur offrant des formations adaptées.

La Ville d'Auxerre et la communauté d'agglomération de l'Auxerrois ont souhaité s'engager dans le label Cit'ergie. Elles vont bientôt fusionner leurs actions en vue d'une labellisation commune.

Le schéma directeur des énergies, récemment programmé, complètera également leur vision d'ensemble.

Territoires à énergie positive

▶ Dans l'Yonne et la Nièvre, la communauté de communes de Puisaye-Forterre est engagée dans cette démarche. Elle est soutenue par l'ADEME et conduit une expérimentation du label Cit'ergie en milieu rural. Elle a été labellisée Cap Cit'ergie fin 2019. De plus, elle accroit encore sa dynamique à travers un Contrat d'Objectifs Territoire Energie Climat.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Conseillers en énergie partagés (CEP) ▶

4 **conseillers** accompagnent les communes, une personne au sein de la communauté de communes de Puisaye-Forterre et trois au Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne (SDEY) pour le reste du département. Au total, **77 communes** ont adhéré au service de Conseil en énergie partagé, soit **24% des communes éligibles.**

Les Espaces INFO→ ENERGIE ▶ L'ADIL et le Parc du Morvan pour le secteur d'Avallon sont soutenues pour assurer ce service et accueillent **3** conseillers INFO→ ENERGIE, membres du réseau national FAIRE, pour renseigner les particuliers dans les projets de rénovation énergétique de leurs logements.

Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé

▶ La communauté de communes de Puisaye-Forterre et la communauté de l'Auxerrois sont territoires plateformes de rénovation énergétique. Elles ont également été retenues en 2018 pour mettre en œuvre le Service public de l'efficacité énergétique (SPEE), rejointes par le PETR Avallonais en 2019.

Bois énergie et réseaux de chaleur ▶ On compte au niveau départemental plus de **70 chaufferies collectives et industrielles** fonctionnant au bois déchiqueté ou aux granulés, totalisant environ **75 MW.**

Les réseaux de chaleur de Sens et d'Auxerre sont équipés d'une chaufferie biomasse.

Le réseau de Sens entre dans une phase de développement de linéaire de réseau supplémentaire, financé par l'ADEME à hauteur de 2,95 M€, notamment pour compenser les baisses de consommation d'énergie dues aux opérations de rénovation du patrimoine.

Le réseau d'Auxerre poursuit son développement conformément au plan de développement prévisionnel, et un second réseau sera mis en place à partir de 2020.

De plus, des petits projets sont à l'étude ou ont été mis en service dans les territoires ruraux (Villefargeau, Venizy, Saint-Fargeau…). A noter que le SDEY a lancé en 2019, avec le soutien de l'ADEME, un marché groupé d'études de faisabilité de chaufferies bois et de réseaux de chaleur.

Sur le territoire de la Puisaye-Forterre, l'ADEME a accompagné, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, une démarche collective de mobilisation du bois à des fins énergétiques, dans le cadre du programme Dynamic Bois.

Copropriétés ▶ L'ADEME et la Région financent l'ADIL pour conseiller les copropriétés de l'Yonne. Le conseiller travaille notamment depuis plusieurs années avec la communauté de l'Auxerrois pour accompagner la rénovation énergétique des copropriétés. Grâce à cette animation, une copropriété a voté des travaux de rénovation au niveau énergétique BBC en 2019.

Chaleur fatale ▶ L'incinérateur de Sens valorise sa chaleur sur son réseau de chaleur urbain, dont l'extension permettra une meilleure valorisation de cette énergie. Une étude de stockage par hydro-accumulation a été menée par le Grand Sénonais, et soutenue par l'ADEME, pour améliorer encore cette valorisation.

Hydrogène ▶ La communauté de l'Auxerrois a été retenue dans le cadre de l'appel à projets national de l' ADEME sur la mobilité hydrogène. Le projet prévoit le développement d'une station de production d'hydrogène et l'achat de bus hydrogène.

Hydroélectricité ▶ Une quinzaine d'installations de faible puissance sont en fonctionnement dans l'Yonne. Le potentiel de développement est présent mais faible et se concentre sur des ouvrages VNF.

Centrale hydroélectrique de Hauterive Seignelay - Moulin du Haras

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Des acteurs et des entreprises se mobilisent sur le territoire, pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE), de la compétitivité et de l'emploi.

Un accompagnement de proximité des entreprises du département ▶ En 2019, on dénombre **391 entreprises sensibilisées et 47 entreprises accompagnées sur des projets de TEE.**

Un accompagnement de chargés de mission experts sur l'éco innovation pour soutenir les démarches d'éco-conception et d'économie de la fonctionnalité ▶ **20 projets** ont été accompagnés en 2019. Depuis 2019, la nouvelle mission pour les projets complexes sur la chaleur fatale et le développement ENRr a déjà permis d'accompagner **8 entreprises.**

Une mobilisation autour de « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts »
▶ 3 entreprises sont engagées sur 27 à l'échelle régionale : la Lunetterie de Villeroy, Aluminium France Extrusion et Jacquet Brossard.

Ecologie industrielle et territoriale (EIT) ▶ Une dynamique est en cours, portée par le Syndicat du Centre Yonne, initiée via un accompagnement par un bureau d'études en 2019 et qui devrait aboutir au recrutement d'un chargé de mission en 2020.

Développement de projets économiques basés sur l'économie circulaire ▶ L'ADEME a accompagné, en partenariat avec la Région, le projet de La Californie pour la construction d'un bâtiment avec des matériaux de réemploi, « Au Bonheur des chutes » sur une ressourcerie de matériaux issus d'activités du bâtiment et Bulk& Co sur le développement du vrac comme nouvelle offre de service.

Une dynamique autour du développement endogène de projets de territoire ▶ L'animation est réalisée par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne (FDFR 89) et des contacts sont en cours.

Une mobilisation de crédits nationaux de l'ADEME, via le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) ▶

Le projet HyCAUNAIS V2 a été retenu dans le cadre du PIA de l'ADEME. Ce projet est coordonné par STORENGY SAS, dont le siège social est située à Bois Colombes (92) et l'expérimentation aura lieu à **Saint Florentin.**

Le projet Hycaunais est un projet innovant et réplicable de stockage d'énergie. C'est le premier projet de démonstration de « Power to Gas » en France, couplant une méthanisation de déchets non agricoles à une unité de méthanation biologique. Hycaunais génère du méthane de synthèse à partir de l'énergie éolienne excédentaire produite localement et du CO_2 issu de l'unité de valorisation du biogaz d'un site d'enfouissement de déchets. Le méthane synthétisé est directement injecté dans le réseau de gaz, participant ainsi à développer des usages moins carbonés à l'échelle du territoire.

Le projet a un coût total de 11,85 M€ et bénéficie d'une aide du PIA de 3,43 M€ (dont 1,56 M€ de subvention et 1,87 M€ d'avances remboursables). Il a été contractualisé le 22 mars 2019 avec une fin de convention prévue au 22 septembre 2025. La première étape clé aura lieu en juin 2020.

TERRITOIRE DE BELFORT

Montant des projets et des aides ADEME sur 3 ans

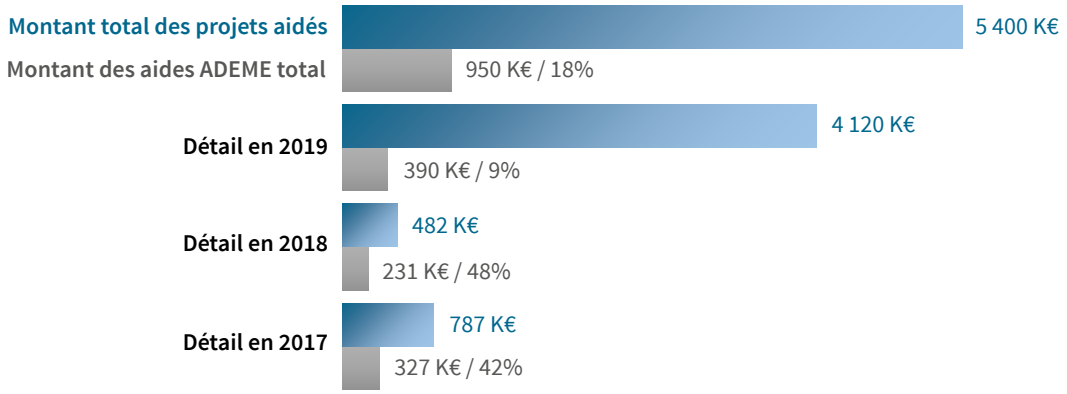

Répartition des aides de l'ADEME par thématique en 2019

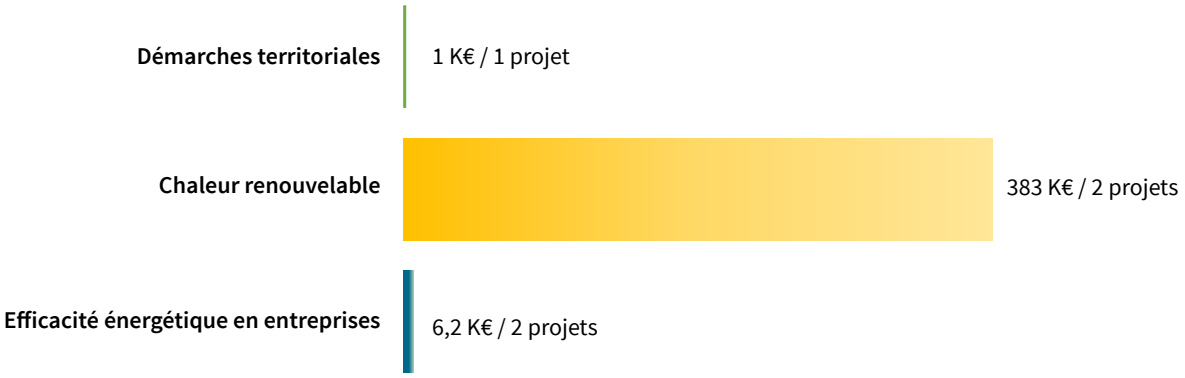

Les projets accompagnés par l'ADEME

ECONOMIE CIRCULAIRE

Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ▶ Le SICTOM de la zone sous-vosgienne s'est engagé dans la démarche. De nombreuses actions de prévention ont été déployées sur le territoire, permettant de réduire de 5 % les déchets ménagers et assimilés, d'obtenir un taux de valorisation de 98 % et d'accompagner 29 structures dans un projet d'allongement de la durée d'usage. Ce programme est terminé depuis fin décembre 2018.

Tarification Incitative (TI) ▶ Le Grand Belfort a réalisé une étude de préfiguration pour définir un scénario adapté au territoire. L'agglomération a finalement choisi de ne pas mettre en place de tarification incitative mais va proposer une collecte tous les quinze jours, avec une collecte de biodéchets spécifique pour une partie de ses communes adhérentes.

Méthanisation ▶ La première installation agricole date de 2011 et le département compte aujourd'hui deux installations agricoles sur les 62 actuellement en service au niveau régional. En particulier, la première installation agricole de la région en injection directe sur le réseau de gaz se situe à Andelnans et est portée par la SCEA des Longchamps. Un 3ème projet est en cours de construction et sera mis en service en 2020. Le biométhane produit par cette installation sera injecté sur le réseau de gaz de Delle.

TERRITOIRES DURABLES

Démarches territoriales intégrées énergie-climat

▶ L'ADEME accompagne et soutient la Ville de Delle dans une labellisation Cit'ergie. La collectivité a déjà été reconnue CAP Cit'ergie en 2016.

Mobilité ▶ **10 bornes de recharge** pour véhicules électriques doivent être installées, par le syndicat d'énergie Territoire d'Energie 90 (SIAGEP), avec un financement de l'ADEME (Investissements d'Avenir).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les Conseillers en énergie partagés (CEP) ▶

Le syndicat d'énergie Territoire d'Energie 90 est soutenu financièrement par l'ADEME pour assurer ce service pour les communes adhérentes du Grand Belfort, à compter de fin 2019.

Bois énergie et réseaux de chaleur ▶ Globalement, le territoire dispose d'une importante ressource forestière mobilisable, hors bois d'œuvre, dont une partie peut être valorisée en bois d'industrie ou bois énergie. Elle est mise en avant dans le Plan d'approvisionnement territorial, réalisé à l'échelle de l'Aire urbaine avec le soutien de l'ADEME.

De plus, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Dynamic bois, lancé par l'ADEME en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, le projet ERFCAL (Energie du Reboisement en Franche-Comté Alsace), consortium de 10 acteurs publics et privés, a été retenu. A travers le financement d'investissements matériels, d'actions d'animation et d'aide à l'amélioration des peuplements, l'ADEME soutient la structuration de la filière bois énergie locale visant à approvisionner les chaufferies collectives.

Le département compte une dizaine de chaufferies bois et un réseau de chaleur, à Belfort, qui n'intègre pas encore d'énergies renouvelable ou de récupération dans son mix énergétique. L'ADEME a accompagné la Ville de Belfort dans la réalisation de son schéma directeur du réseau. Le fort potentiel de développement et d'intégration d'énergie renouvelable dans son mix énergétique a été mis en exergue.

A noter qu'en parallèle, l'ADEME accompagne le projet d'éco-campus construit autour de l'IUT de Belfort, qui prévoit la création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur. Afin d'accélérer le déploiement de cette énergie renouvelable et des réseaux de chaleur associés, l'ADEME finance une partie d'un poste d'animateur pour accompagner les porteurs de projets du département.

Les Espaces INFO→ ENERGIE

▶ L'association Gaïa énergies est soutenue pour assurer ce service et accueille cinq conseillers INFO→ ENERGIE pour renseigner les particuliers sur le département.

Copropriétés ▶ L'ADEME et la Région financent l'association Gaïa énergies pour conseiller les copropriétés sur l'Aire urbaine. Le conseiller travaille depuis 2019 avec le Grand Belfort pour accompagner la rénovation énergétique des copropriétés.

Récupération de chaleur fatale ▶ L'ADEME a accompagné les réflexions de valorisation de la chaleur issue de l'incinération des déchets sur le site du SERTRID à Bourogne, deuxième plus important de la région, sans qu'il y ait de projet concret à ce stade.

Géothermie ▶ Le Service départemental d'incendie et de secours a installé une pompe à chaleur sur sondes géothermiques pour le centre de secours de Rougemont-le-Château.

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Des acteurs et des entreprises se mobilisent sur le territoire, pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE), de la compétitivité et de l'emploi.

Un accompagnement de proximité des entreprises du département

▶ En 2019, on dénombre **1185 entreprises sensibilisées et 28 entreprises accompagnées sur des projets de TEE.**

Un accompagnement de chargés de mission experts sur l'éco innovation pour soutenir les démarches d'éco-conception et d'économie de la fonctionnalité

▶ **3 projets** ont été accompagnés en 2019. Depuis 2019, une nouvelle mission est en place pour accompagner les projets complexes sur la chaleur fatale et le développement des ENRr a déjà permis de sensibiliser **3 entreprises.**

Une mobilisation autour de « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts »

▶ L'entreprise Imprimerie Schraag fait partie des 27 entreprises engagées à l'échelle BFC.

Une mobilisation des acteurs sur la transition énergétique

▶ L'ADEME a soutenu LISI automotive en 2017 dans son projet d'installation d'un système de récupération de chaleur fatale sur une ligne de traitement thermique.

L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.
Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.
Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols… - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.
À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

ADEME Bourgogne-Franche-Comté

Direction régionale
44 rue de Belfort
25000 Besançon

Site de Dijon
15 boulevard de Brosses
21000 Dijon

Téléphone : 03 81 25 50 00

Courriel : ademe.bourgognefranchecomte@ademe.fr

www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ADEME Bourgogne-Franche-Comté
Synthèse 2019 et perspectives 2020
Mars 2020

011124

9 791029 715440